

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Le Négociant Canadien

COMMERCIAL, INDUSTRIEL ET FINANCIER.

Vol. I.—No. 27.]

MONTREAL, 11 AVRIL, 1872.

[\$2 PAR ANNEE.

LIGNE ALLAN



Sous contrat avec le Gouvernement Canadien pour le transport des MALLEES du CANADA et des ETATS-UNIS.

1871-72-Arrangements d'Hiver

Les Lignes de cette Compagnie se composent des vapeurs suivants de première classe à plein pouvoir, construits à La Clyde, en fer à double engin.

Vaisseau.	Ton.	Commandante.
POLYNESIAN.....	4100	[En construction.]
CIRCISSIAN.....	3400	[En construction.]
SARVATIAN.....	3600	Capt. J. Wylie.
SCANDINAVIAN.....	3000	Capt. Ballantyne.
PRUSSIAN.....	3000	Lt. Dutton, R.N.R.
AUSTRIAN.....	2700	Capt. Brown.
NESTORIAN.....	2700	Capt. A. Aird.
MORAVIAN.....	2850	Capt. Graham.
PERUVIAN.....	2600	Lt. Smith, R.N.R.
GERMANY.....	3250	Capt. Trocks.
CASPIAN.....	3200	Capt. Ritchie.
HIBERNIAN.....	3434	Capt. R. S. Watts.
NOVA SCOTIAN.....	2300	Capt. Richardson.
NORTH AMERICAN.....	1784	Capt. Miller.
CORINTHIAN.....	2400	Capt. Jas. Scott.
OTTAWA.....	1831	Lt. Archer, R.N.R.
ST. DAVID.....	1650	Capt. E. Scott.
ST. ANDREW.....	1432	Capt. H. Wylie.
ST. PATRICK.....	1207	Capt. Stephen.
NORWAY.....	1100	Capt. C. N. Mylins.
SWEDEN.....	1150	Capt. Maackenzie.

Les STEAMERS de la LIGNE DE LIVERPOOL (faisant voile de Liverpool chaque JEUDI et de Portland chaque SAMEDI, arrêtant à Loch Foyle pour recevoir à bord et mettre à terre les Malles et les Passagers pour l'Irlande et l'Ecosse) doivent être envoyés de Portland :

Hibernian.....	2 Mars.
Nestorian.....	9 "
Sarvastian.....	18 "
Peruvian.....	23 "
Scandinavian.....	30 "
Prussian.....	6 Avril.
Hibernian.....	13 "

Prix du Passage de Portland :—
Cabine.....\$70 à \$80
Entrepont.....\$25

Les STEAMERS de la LIGNE de GLASGOW devront faire le voyage entre la Clyde et Portland pendant la navigation de la saison d'hiver.

Un Chirurgien expérimenté est à bord de chaque vaisseau. Les cabines ne sont pas retenues à moins d'être payées d'avance.

Pour fret ou autres détails, s'adresser à Portland, à J. L. FARMER ou à HUGH & ANDREW ALLAN ; à Québec, à ALLAN, RAR & Co.; au Havre, à JOHN M. CURRIE, 21 Quai d'Orléans ; à Paris, à GUSTAVE BOSSANGE, 25 Quai Voltaire ; à Anvers, à AGO. SCHMITZ & Co.; à Rotterdam, à G. P. ITTMAN & Zoon ; à Hambourg, à W. GIBSON & HUGO ; à Belfast à HARLES & MALCOLM ; à Londres, à MONTGOMERIE & GREENHORN, 17 Gracechurch Street ; à Glasgow, à JAMES et ALEX. ALLAN, 70, Great Clyde Street ; à Liverpool, à ALLAN BROS. James Street, ou à

H. & A. ALLAN,

Coin des Rues Youville et Commune.

W. & F. P. CURRIE & CIE.,

100, RUE DES SEIGNS GRISSES,

Importateurs de Fer en Saumon, Fer en Barres, plaques de Bouillottes, Fer galvanisé, Plaques du Canada, Plaques d'Etain,

TUBES POUR BOUILLIÈRES, TUBES A GAZ.

Etain en Lingot.	Rivets.	Marbre Veind
Cuivre en Lingot.	Fil de Fer.	Ciment Romain.
Cuivre en Feuilles.	Fil d'Acier.	Do de Portland
Antimoine.	Vitres.	Do du Canada.
Zinc en Feuille.	Peinture.	Tuile à Pavor.
Zinc en Lingots.	Terre à brique.	Vases de Jardin.
Plomb en Saumon.	Plus Covers.	Dessus Chemn.
Rouge de Plomb.	Briques sfour-nais.	Fontaines.

Blancs de Plomb, TUYAUX de DRAINAGE, Tuiles à Pavor, Engins à vapeur Patentés, etc. Manufacturiers de SOFAS, CHAISES, et RESORTS pour Lits. Un stock considérable toujours en main.

VINGT-SEPTIEME RAPPORT ANNUEL DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE "NEW YORK"

MORRIS FRANKLIN, Président. WILLIAM A. BEERS, Vice-Président et Gérant.

BUREAU: Nos. 346 et 388, BROADWAY.

1er JANVIER 1872.

Montant net des valeurs en mains, 1 Janvier 1871.....		\$15,676,087 96
Primes et annuités.—Recettes.....	\$ 6,031,870 32	
Intérêt reçu et accru, comprenant la prime sur l'or, etc., etc.....	1,140,416 57	7,181,295 89

DÉBOURSÉS.

Pertes par mortalités.....	\$ 1,318,058 98	
Polices rachetées, remises et annulées.....	1,106,854 64	
Annuités à vie, dotations muries et ré-assurances.....	38,820 35	
Dividendes aux porteurs de polices.....	849,678 43	
Dépenses de commission, courtage et agence.....	503,867 73	
Annonces et honoraires de médecins.....	96,597 35	
Taxes, dépenses de loi et de bureau, salaires, impressions, timbres.....	253,899 91	\$4,167,646 40
		\$18,689,747 34

ACTIF.

Argent déposé aux compagnies de prêt, aux banques et en main.....	\$ 1,845,002 15	
Placé en stocks des Etats-Unis, de l'Etat de New York (prix du marché \$4,751,182 83) content.....	4,616,762 43	
Placé en stocks de la City of New York (prix du marché 146,425) content.....	41,549 00	
Débitures et hypothèques (garanties par des propriétés foncières évaluées à \$20,000,000, bâties assurées pour plus de \$3,000,000 et polices transportées à la compagnie comme sûreté collatérale).....	8,344,720 00	
Prêts sur des polices en cours (la réserve retenue par la compagnie sur ces polices s'élève à \$3,850,980.21).....	956,636 90	
Primes trimestrielles et semestrielles dues après le 1er janvier 1872.....	660,501 17	
Primes sur les polices émises, entre les mains des agents et en cours de transmission.....	330,355 73	
Montants dus par les agents.....	48,839 01	
Intérêt accru au 1er janvier 1872.....	77,946 14	\$18,689,747 36

Ajoutez—		
Excès de la valeur du marché sur le prix d'achat.....		114,021 40
Valeurs totales disponibles le 1er janvier 1872.....		\$18,804,768 76

Appropriées comme suit :

Montant des pertes réglées, dues après le 1er janvier 1872.....	\$ 212,800 00	
Montant des pertes rapportées, attendant d'être prouvées.....	127,900 00	
Montant réservé pour les ré-assurances sur les polices existantes, assurant \$112,150,075.80, participant aux profits (à 4 p. 100, primes nettes de Carlisle) \$1,004,733.65, ne participant pas (à 5 p. 100 primes nettes de Carlisle).....	16,841,177 21	
Balance des rapports de primes 1871, payables durant l'année 1872.....	133,667 12	\$17,315,634 33
Surplus divisible.....		\$1,488,134 43

AFFAIRES CANADIENNES.

Primes totales reçues durant l'année en Canada.....		\$127,200 41
Nombre de polices émises durant l'année en Canada.....	461	
Montant des polices émises durant l'année en Canada.....		1,453,750 00
Montant du risque sur toutes les polices en force en Canada.....		2,599,750 00
Montant des polices réclamées en Canada durant l'année.....	9	
Montant des polices réclamées en Canada durant l'année.....		12,597 50
Montant payé sur les réclamations en Canada durant l'année.....		11,500 00
Montant des réclamations en Canada.....	Aucun.	
Montant dont le paiement a été refusé en Canada.....	Aucun.	
Déposé, si en valeurs étrangères spécifiant lesquelles, bons payables en or des Etats-Unis, portant 6 p. 100 d'intérêt.....		100,000 00

ÉTAT GÉNÉRAL.

Propriétés de la Compagnie.....		\$18,863,768 76
Obligations, à l'exclusion de la réserve sur les primes.....		474,457 12
Montant de la réserve (à peu près).....		15,685,000 00
Taux p. 100 et table de mortalités sur lesquels cette réserve est basée : table américaine.....	4 1/2 p. 100	
Montant du capital de la compagnie.....	Aucun.	
Montant payé sur le capital.....	Aucun.	
Primes totales reçues par la compagnie dans tous les pays durant l'année.....		6,031,879 82
Nombre des polices émises par la compagnie dans tous les pays durant l'année.....	8908	
Montant des polices émises par la compagnie dans tous les pays durant l'année.....		24,603,305 84
Montant des réclamations durant l'année dans tous les pays.....		1,341,790 08
Montant des polices dans tous les pays.....		113,154,509
Dépenses d'administration, agences, commissions, etc.....		854,334

Bureau local de direction pour le Canada :

PRESIDENT, William Workman, Ecr. ex-Maire de Montréal et Président de la Banque de la Cité.
 DIRECTEURS—H. P. Pomerville, Ecr., de la Société Cartier, Pomerville et Bétournay. A. W. Ogilvie, Ecr., M.P.P. Victor Hudson, Ecr. Marchand.
 MÉDECINS EXAMINATEURS—A. H. David, M.D., L.R.C.S., Edin. F. W. Campbell, M.D., D.R.C.P., Londres.
 Walter Burke, Gérant, Bureau, 162 Rue St. Jacques, Bloc Barron.
 H. Hoison, Agent, Montréal.

Distillateurs.

DISTILLERIE DE PRESCOTT, ONT.

AVIS AUX MARCHANDS DE SPIRITUEUX.

LES Soussignés ont le plaisir d'annoncer au Commerce qu'ils ont complètement renouvelé leurs appareils de distillation et ont introduit les améliorations les plus récentes pour la rectification des esprits de grain, et qu'ils sont maintenant prêts à exécuter les commandes qui seront adressées soit à eux directement ou à leurs agents à Montréal, pour *Alcool à 65 degrés, Esprit-de-Vin à 50 degrés, Whisky de Seigle ou de Malt et Toddy Whisky.*

J. P. WISER & C^{ie}.

Représentés à Montréal par

MORIN & C^{ie}.

24 Rue St. Sacerment.



AVIS.

AVIS est par le présent donné que la Marque de Commerce ci-dessus consistant des mots **GOODERHAM & WORTS, TORONTO**, avec DEUX ÉTOILES et les lettres G. & W. le tout inscrit dans DEUX CERCLES OVALES, a été adoptée par la dite Société de **GOODERHAM & WORTS**, et a été dûment enregistrée conformément à l'Acte sur les Marques de Commerce de 1882, dans le but de distinguer certains spiritueux et Boissons de Malt manufacturés par eux dans la dite Ville de Toronto à savoir: **ALCOHOL, WHISKEY de SEIGLE, WHISKEY de MALT, TODDY WHISKEY**, et toutes autres Boissons spiritueuses vendues par eux à Toronto, Montréal, et ailleurs dans la Puissance du Canada. La dite Marque de Commerce est brisée sur chaque Quart ou Tonne contenant les dits Spiritueux, en la forme et manière décrite par le dessin ci-haut.

GOODERHAM & WORTS,
A. & A. B. CHARLEBOIS, Agents.

Montréal, Octobre, 1871.

SPIRITUEUX, BIERES ET PORTER.

LES soussignés informent leurs amis qu'ils viennent de faire de nombreuses et importantes améliorations et altérations à leur Appareil de Distillerie, qui est maintenant en pleine opération et qui leur permettra, à l'avenir, de fournir toute quantité, soit en douane soit droit payé de leurs célèbres Spiritueux, consistant en

WHISKY DE MALT
OLD RYE WHISKY

ESPRIT-DE-VINS 50 O.P.
ALCOOL 60 O.P.

qu'ils garantissent être distillés des maltes et grains de la meilleure qualité.

Ils attirent aussi l'attention sur la qualité supérieure de leur célèbres Bieres **INDIA PALE** et autres et sur leur **PORTER**, de cette saison, dont l'on peut se procurer n'importe quelle quantité en fûts ou bouteilles.

WM. DOW & C^{ie}.

P. S.—Le plus haut prix du marché est toujours payé pour l'Orge, le Seigle, l'Avoine et le Houblon.

P. POULIN & C^{ie},

DISTILLATEURS et FABRICANTS de CORDON-ROUGE, GENTIANE (Old Tom), VINS DE GINGEMBRE, SIROPS DE FRUITS DE CHOIX, ABSINTHES, EAUX-DE-VIE, WHISKIES, &c. MARCHANDS A COMMISSION et Importateurs de VINS, SPIRITUEUX et CIGARES.

Bureau et Entrepôt: 313 RUE ST. PAUL.

MONTREAL.

Marchands de Poissons.

JAMES C. GORDON,

MARCHAND EN GROS DE POISSON DE TOUTES SORTES, Frais, Salé, Fumé, Séché, Salé vert, en Saumure, et de **CONSERVES ALIMENTAIRES, D'HUILES de MORUE et de LOUP MARIN,** des célèbres **HUITRES de MALPEQUE.**

FINNAN HADDIES toujours en mains.

Entrepôt des Pêcheries Moitié—31, St. Nicholas, MONTREAL.

Marchands de Vins.

Vins d'Espagne

IMPORTATION DIRECTE.

50 QUARTS EL DOURO [Cinq grappes].

100 " " [Trois grappes].

250 " " } PRIORATO CATALUNA.
50 BARRIQUES }
25 PIPES }

A Vendre par

VILLENEUVE & LACAILLE

341 Rue St. Paul,
(Bâtisse des Sœurs)
MONTREAL.

Importation Directe.

J. HUDON & C^{ie}.

216 RUE ST. PAUL & 199 & 201 RUE DES COMMISSAIRES.

OFFRENT EN VENTE:

SPIRITUEUX, ETC.

Caisnes, } Eau-de-Vie de Robin, Hennessy,
Barriques, } Chaloupin, Otard Dupuy, &c.
Quarts, }
Huitième. }

Eau-de-Vie Giraud et Frère,

En Caisnes.

Barriques, } Geniève DeKuyper, Houman.
Caisnes, } Porter de Guinness, grandes et
do. } petites bouteilles.

Vins.

Muscet, Véritable Bourgogne, San Pedro, Pur jus, Sicile blanc et rouge, Champagne cachet vert.

Vin de Messe

spécialement importé pour le Clergé du Canada.

Porto de Thompson et de Graham, diverses marques.—Sherry de Duff, Gordon & C^{ie}, diverses marques.

Vinaigre de Vin blanc de Bordeaux.

HUILES D'OLIVES en fûts et caisses de Sicile, de Bordeaux et de Marseille.

Denrees Coloniales.

CAFÉ vert, rôti, moulu; SUCRE blanc, blond et jaune; MELASSE centrifuge, moscovade, terrée, Barbade, &c., &c.

TABAC manufacturé, Cigares, &c., &c.

THÉ verts et noir, japonais, &c.

Cire blanche de la Havane.

Produits Chimiques.

Composée, Alum, Vitriol, Sel Epsom, Garance, &c., &c.

Divers.

Chandelle Spermacétique de Belmont, 6 et 12; Bougies françaises, Parafine, Marinades Cross & Blackwell, Wyatt, &c., Noix, Raisins, Figues, Prunes, &c., &c.

Macaroni et Vermicelle de Bordeaux et de Marseille.

P. L. TOUSSIGNANT,

SYNDIC OFFICIEL,

ARTHABASKAVILLE.

Sollicite respectueusement de MM. les marchands, les affaires qu'ils peuvent avoir dans le district d'Arthabaska sous l'Acte de Paillite de 1866.

Marchands de Tabac, Cigares, &c.

CIGARES.

100,000 CHEROOTS

DE MANILLE

A VENDRE PAR

H. J. GEAR,

32, Rue St. Nicholas,
MONTREAL.

A. DUBOIS

IMPORTATEURS DE CIGARES ET MANUFACTURIERS DE TABAC,

En Gros et en Détail

227 & 229 RUE ST. PAUL, MONTREAL.

N. B.—Nous attirons l'attention spéciale du commerce sur notre tabac en poudre si avantageusement connu dans les Provinces du Canada.

HENRY & C^{ie},

MANUFACTURIERS DE TABACS,
271 RUE ST. PAUL,
MONTREAL, P.Q.

Marchands de Cuir.

LA SEMELLE PATENTÉE

DE

NOÉ BELHUMEUR,

POUR PRÉSERVER DE L'HUMIDITÉ et du FROID, DES RHUMES de GORGE ET DE POITRINE, cet article est indispensable à tous et spécialement aux invalides, aux convalescents et aux personnes de FAIBLE CONSTITUTION. C'est le seul préservatif efficace qui existe. En vente chez tous les marchands de chaussures.

LE

VERDICT DU PEUPLE

LA MACHINE A COUDRE

DE

GARDNER.

Est reconnue par les meilleurs juges du pays, pour être la meilleure Machine à point noué pour Famille et pour les Manufactures, qui ait été présentée au public.

Ces MACHINES ont obtenu les prix suivants en compétition avec les meilleures Machines de ce pays:—

Liste de Prix pour 1871.

Premier prix à Toronto—Premier prix à Londres, à l'Exposition du Great Western—Premier prix à Guelph, à l'Exposition du Great Central—Premier prix à Ste. Catharine, Comté de Lincoln—Premier prix à Chatham, Comté de Kent—Premier prix à Waterloo, Comté de Waterloo—Premier prix à Orangeville, Comté de Simcoe—Premier prix à Caledon, Comté de Simcoe—Premier prix à Wolland, Comté de Welland—Premier prix à Otterville, Comté d'Oxford—Second prix à l'Exposition Provinciale de Kingston, et Diplôme à Hamilton, et diverses autres Expositions de Comté.

Cette Machine peut ourler, border, broder, faire des remplis, piquer, rebattre, et coudre toutes les Etoffes depuis les plus légères jusqu'aux ours les plus épais. PRIX: \$32, garantie pour 5 ans.

Ces Machines sont également vendues par paiements mensuels.

W. N. LLOYD,

Agent pour Montréal et les environs.

431,—Rue Notre-Dame,—431.

[COIN DE LA RUE DOLLARD.]

On demande des AGENTS pour les Comtés des environs de Montréal.

Librairie et Relleure.

LIVRES.

Chemins (les) de Fer français par V. Bois, in-12 br. 30c.
 Chemins (les) de Fer par A. Guillemin, ill. de 3 vignettes in-12 br. 55c.
 Claf (la) de la Science ou les phénomènes de tous les jours expliqués par le Dr Brewer, revu et corrigé par l'abbé Moigno, in-12 br. 88c.
 Cours d'Economie industrielle, recueilli et publié par E. Thévenin, 7 vols in-12 br. 2.10c.
 Entretiens populaires, publiés par E. Thévenin, 8 vols in-12 br. 2.40c.
 Economie (l') politique ramenée aux principes du Christianisme, par le Dr H. Olivier in-18 br. 15c.
 Guerre (la) de Sept Mois, résumé des faits militaires et des documents officiels relatifs à la guerre de 1871-74, par M. T. de Saint-Germain, in-12 br. 65c.
 Histoire de Paris, par J. d'Assac, 1.00c.
 et Confidences d'aumoniers en Allemagne et en Suisse, Dufur, in-12 br. 50c.
 Cours d'Economie politique sociale industrielle, par Joseph Garnier, in-12 br. 60c.
 Traité élémentaire d'Economie politique, par le Dr H. Olivier, in-12 br. 63c.
 Traité de l'Or, monographie, histoire naturelle, exploitation, statistique, son rôle en économie politique et ses divers emplois, par M. Landrin, in-12 br. 40c.

En vente à la librairie
J. B. ROLLAND & FILS,
 12 et 14 Rue St. Vincent.

CHARLES PAYETTE,

LIBRAIRE-RELIEUR,

250 — RUE ST. PAUL — 250

Vis-à-vis la Rue St. Vincent,
 MONTRÉAL.

Courtiers.

MORIN & CIE.,

COURTIERS ET COMMISSIONNAIRES

POUR L'ACHAT ET LA VENTE DE

COMESTIBLES, EPICERIES, SPIRITUEUX

ET

DENREES COLONIALES,

AGENTS POUR LA

Distillerie de Prescott.

No. 24 RUE ST. SACREMENT,
 MONTRÉAL.

A. & A. B. CHARLEBOIS.

COURTIERS de DENREES COLONIALES,

et

AGENTS POUR LA DISTILLERIE,

GOODERHAM & WORTS,

TORONTO,

16, RUE ST. SACREMENT,
 MONTRÉAL.

J. P. COX,

COURTIER EN THÉ.

HUILES,

EPICERIES,

et

DENREES COLONIALES

Coin des rues

ST. SACREMENT ET ST. NICHOLAS,
 MONTRÉAL.

AUX MARCHANDS.

Le soussigné se chargera de la vente et de l'achat de tous espèces de grains et de sel à commission, moyennant 2 par 100.

Remises faites sans retard dans tous les cas.

P. RIVARD,

No. 64 Rue St. Gabriel, Montréal.

D. P. BEATTIE,

NÉGOCIANT ET COMMISSIONNAIRE,

MARCHAND EN GROS DE

THÉ, SIROP ET MELASSE,

Seul Agent pour la Puisseance du Canada de

Messrs OFFLEY, CRAMP & FORRESTER, OPORTO.

CRAMP, SUTER & CIE., CADIZ.

FORRESTER & CIE., BORDEAUX.

Agent pour la Tannerie de New Glasgow JOHN HALE & FILS, Manufacturiers de CUIR A SEMELLE.

17 Rue St. Sacrement,
 MONTRÉAL, P.Q.

Importateurs de Nouveautés.

PRINTEMPS 1872

MARCHANDISES SÈCHES EN GROS.

UN assortiment complet de Marchandises de nouveautés, de goût et d'étape, comprenant

Le célèbre alpaca noir

"Beaver Brand,"

Soies noires

et étoffes à robes en grande variété, chez

OGILVY & CIE..

MONTRÉAL.

THOMAS, THIBAudeau & CIE.

IMPORTATEURS DE MARCHANDISES SÈCHES

En Gros Seulement, No. 330, Rue St. Paul.

THOMAS THIBAudeau & CIE. Montréal,
 THIBAudeau, THOMAS & CIE. Québec, MONTRÉAL.
 THOMAS & THIBAudeau, Manchester.

S. GELINAS,

IMPORTATEUR.

No. 256 RUE ST. PAUL.

Troisième porte de

M. AMABLE PREVOST,

MONTRÉAL.

FRANCEUR & GIROUX,

IMPORTATEURS

DE

NOUVEAUTÉS FRANÇAISES,

ANGLAISES

et

AMERICAINES.

7 & 9, RUE ST. LAURENT,
 MONTRÉAL.

M. TRESTER,

IMPORTATEUR DE MARCHANDISES

ALLEMANDES, FRANÇAISES ET BELGES.

IMPORTATEUR

D'ARTICLES pour FUMEURS, TELS QUE PIPES

EN ECUME DE MER, BLAGUES, PIPES

EN BOIS, etc., etc., et de

CIGARES de la HAVANE et d'ALLEMAGNE.

M. T. tient toujours un assortiment des plus

complets et des plus variés de jouets d'Allemagne,

d'articles en cuir, etc., etc.

ENTREPOT—388 & 390, RUE ST. PAUL,
 MONTRÉAL.

Fabricants de Chaussures.

N. VALOIS & CIE.,

MANUFACTURIERS ET MARCHANDS DE

CHAUSSURES, EN GROS,

26 ET 28 PLACE JACQUES CARTIER,
 MONTRÉAL.

NARCISS VALOIS.

JUDE VALOIS.

G. BOIVIN,

FABRICANT DE CHAUSSURES

EN GROS

No. 300 RUE ST. PAUL, MONTRÉAL,

Vend à meilleur marché, pour argent comptant, quo

partout ailleurs.

Une visite de la part de messieurs les marchands est respectueusement sollicitée dans notre

intérêt mutuel.

JOSEPH VALADE,

IMPORTATEUR ET

MARCHAND DE BOTTES ET SOULIERS,

133 RUE NOTRE DAME,
 Coin de la Rue Gersford, Montréal.

On trouve à ce magasin un assortiment très com-

plet et très varié dans toutes les branches qui consti-

tuent le commerce de chaussures.

On sollicite une visite.

Hotels.

HOTEL RIVARD,

No. 64 RUE ST. GABRIEL, MONTRÉAL.

DES VOITURES transporteront les voyageurs des

bateaux et des chemins de fer à l'Hôtel.

Table des mieux servies. f

Importateurs de denrees coloniales.

T. & F. ROSS & CIE.

33 RUE ST. SACREMENT.

IMPORTATEURS DE THÉS

ET

Autres denrees Coloniales.

EN MAGASIN,

8,000 BOITES THE

DERNIÈRE RÉCOLTE

ET

UN ASSORTIMENT GÉNÉRAL.

D'ÉPICERIES.

J. HUDON & CIE.,

IMPORTATEURS ET MARCHANDS

de DENREES COLONIALES, VINS, SPIRITUEUX

et COMESTIBLES

Agents pour la célèbre Eau-de-Vie GIRAUD FRÈRE.

246, RUE ST. PAUL, et

199 et 201 DE COMMISSAIRES.

MONTRÉAL, P.Q.

GAUTHIER, MAYRAND & CIE.

IMPORTATEURS DE

VINS, SPIRITUEUX, EPICERIES,

MARCHANDS DE

LARD,

SAINDOUX, etc.

274 et 281, Rue Des Commissaires,
 MONTRÉAL.

GAUCHER & TELMOSSIE,

IMPORTATEURS DE

DENREES COLONIALES,

VINS ET SPIRITUEUX.

MARCHANDS DE

FARINE, LARD, SAINDOUX, etc., EN GROS

No. 200 Rue St. Paul et 161 Des Commissaires,
 MONTRÉAL.

G. G. GAUCHER. I. W. TELMOSSIE.

SENEGAL, CADIEUX & FILIATRAUIT.

IMPORTATEURS,

MARCHANDS D'ÉPICERIES,

VINS, LIQUEURS, et

PROVISIONS

278, RUE ST. PAUL, et

225 et 227, DES COMMISSAIRES,
 MONTRÉAL, P.Q.

DESMARTEAU & CIE.

IMPORTATEURS DE

VINS, LIQUEURS,

EPICERIES, etc.,

EN GROS

281 et 283 RUE DES COMMISSAIRES,
 MONTRÉAL.

C. MELANÇON.

MARCHAND-ÉPICIER,

191 RUE ST. PAUL, MONTRÉAL.

LA MEILLEURE POUDE A BOULANGER

QUI EXISTE.



Est la seule originale et authentique.

ELLE NE DESAPPOINTE JAMAIS.

Vendue par tous les Epiciers.

REVUE COMMERCIALE

Pour la semaine finissant le 10 Avril.

Le printemps nous est revenu. Nous disons adieu à l'hiver sans chagrin. Il a été long et rigoureux et beaucoup d'entre nous s'en souviendront. Du bois de chauffage de \$14 à \$16 par corde et du charbon à \$18 le tonneau sont des souvenirs qui restent longtemps. Espérons que le Chemin de fer de Colonisation pour la construction duquel notre Corporation a voté un million de dollars, et le Chemin de fer de la Rive Nord, dont le contrat a été signé la semaine dernière, empêcheront la répétition pour longtemps au moins, de ce que nous avons vu cet hiver.

Notre industrie manufacturière est en voie de progrès. A Québec on augmente le capital des compagnies déjà établies, dans la banlieue, de Montréal on exempté de taxes municipales les manufacturiers qui vont s'y établir, dans la province d'Ontario, on en établit de nouvelles sur un grand pied. Décidément le Canada, et particulièrement la province de Québec, sortent de leur long assoupissement.

Nous signalons plus d'activité dans les affaires en général. Le marché à la farine est mal approvisionné et les qualités désirables sont fermement tenues. Les comestibles sont en bonne demande mais la divergence d'opinion entre acheteurs et vendeurs restreint beaucoup le volume des transactions.

Les importations pendant le mois de Mars se montent à \$2,405,302 contre \$2,668,023 pendant le même mois l'année dernière et pour les trois premiers mois cette année à \$7,549,941 contre \$5,061,352 l'année dernière.

On s'attend à beaucoup d'activité à l'ouverture de la navigation qui aura lieu probablement très tard cette année.

Nous empruntons à un de nos confrères le tableau suivant qui montre à quelle date les premiers arrivages d'outre-mer ont eu lieu à Montréal depuis 1832 à 1871 et à Québec depuis 1846 1871 :—

A Montréal.

1832—.....Cherub.....	Mai	12
1833—.....Richard Watson.....	Avril	27
1834—.....Robertson.....	Mai	10
1835—.....Robertson.....	Mai	13
1836—.....Canada.....	Mai	15
1837—.....Great Britain.....	Mai	4
1838—.....Great Britain.....	Mai	9
1839—.....Arabiau.....	Mai	10
1840—.....Great Britain.....	Avril	30
1841—.....Great Britain.....	Mai	5
1842—.....Caledonia.....	Mai	9
1843—.....Great Britain.....	Mai	7
1844—.....Great Britain.....	Mai	5
1845—.....Great Britain.....	Mai	4
1846—Navire Albion.....	Avril	27
1847—Navire St. Lawrence.....	Mai	14
1848—Navire Caledonia.....	Mai	3
1849—Navire Albion.....	Mai	4
1850—Navire Great Britain.....	Avril	28
1851—Navire Toronto.....	Avril	28
1852—Navire Shandon.....	Mai	2
1853—Navire Shandon.....	Avril	28
1854—Navire America.....	Mai	20
1855—Navire Ottawa.....	Mai	9
1856—Navire Queen of the Lakes.....	Avril	30
1857—Navire Montreal.....	Mai	1
1858—Navire Toronto.....	Avril	30
1859—S.S. United Kingdom.....	Mai	3
1860—S.S. United Kingdom.....	Avril	30
1861—S.S. Jura.....	Avril	27
1862—Navire Shandon.....	Avril	28
1863—Navire City of Quebec.....	Mai	6
1864—Navire Armillan.....	Avril	28
1865—S.S. Peruvian et nav. Shandon.....	Mai	3
1866—Navire Gleniffer.....	Mai	1
1867—S.S. Moravian et nav. Gleniffer.....	Mai	4
1868—S.S. Hibernian.....	Mai	4
1869—S.S. Nestorian.....	Avril	30
1870—Navire Abeona.....	Avril	22
1871—Navire Lake Superior.....	Avril	22

A Québec.

1846—Navire Albion.....	Avril	24
1847—Navire St. Andrew.....	Mai	8
1848—Navire Ualedonian.....	Mai	1
1849—Navire Albion.....	Avril	28
1850—Navire Montreal.....	Avril	17
1851—Navire Toronto.....	Avril	20
1852—Navire Toronto et nav. Albion.....	Avril	15
1853—Navire Shandon.....	Avril	24
1854—Navire Glenclair.....	Mai	10
1855—Navire Ottawa.....	Mai	6
1856—Navire Queen of the Lakes.....	Avril	28
1857—Navire City of Toronto.....	Avril	20
1858—Navire Shandon.....	Avril	28
1859—Barque Emigrant.....	Avril	29
1860—S.S. United Kingdom.....	Avril	28
1861—Navire Shandon.....	Avril	22
1862—Navire Shandon.....	Avril	22
1863—Navire City of Quebec.....	Mai	3
1864—Navire Shandon.....	Avril	26
1865—Navire Shandon.....	Avril	29
1866—Navire Shandon.....	Avril	28
1867—Navire Gleniffer.....	Avril	24
1868—Navire Gleniffer.....	Mai	2
1869—Navire Gleniffer.....	Avril	24
1870—Barque Melpomene.....	Avril	15
1871—Navire Lake Superior.....	Avril	20

En l'année 1831, le brigantin Nemesis arriva le 16 Avril. On n'a pas de rapport entre 1831 et 1846.

NOUVEAUTÉS—Dry Goods.—Les jours plus doux que nous avons eu cette semaine ont donné de l'activité au commerce de détail de nouveautés. Le printemps tardif que nous avons eu a beaucoup arrêté le mouvement des affaires dans cette branche. Aussi se plaint-on que les remises ne sont pas satisfaisantes. Dans le commerce en gros le volume des affaires a été jusqu'à présent aussi considérable que l'année dernière. Les acheteurs de la province d'Ontario ont déserté notre marché, mais les commandes des commis-voyeurs sont satisfaisantes. La température froide que nous avons eu jusqu'à la semaine dernière a empêché l'écoulement d'une forte quantité de marchandises dites de printemps que le commerce de demi-gros et de détail avaient empletées au commencement de la saison, de sorte que les commandes n'ont pas encore été renouvelées et les tablettes des détailliers sont encore bien remplies. Dans le Haut-Canada la saison de l'activité dans le commerce de nouveautés est déjà finie. Sur notre place on a commencé les ventes par enchère dont la première a eu lieu la semaine dernière. Nous ne pouvons pas dire qu'il s'est vendu une grande quantité de marchandises, mais nous avons remarqué passablement d'entrain dans les enchères, principalement dans les articles de blanc. On a tout lieu de croire qu'il s'offrira moins de marchandises à l'encan cette année qu'à l'ordinaire en conséquence de la hausse. Les grandes maisons préféreront tenir jusqu'à la saison propice pour l'écoulement de la marchandise les parties de stock qui autrement seraient sacrifiées. Le profit qu'elles feront alors sera une ample compensation pour l'accumulation de l'intérêt. Les grèves, la hausse sur les matières premières, la hausse de la main d'œuvre augmenteront le prix de l'article manufacturé, qui ne peut être remplacé aujourd'hui au cours d'il y a trois ou quatre mois, de sorte que le commerce de Dry Goods a une perspective assez brillante pour l'écoulement profitable de ce qui aurait pu être de défaites difficile jusqu'à ce jour.

Tissus de Coton.—La demande en tissus de coton a été particulièrement accentuée pendant la semaine pour les indiennes de couleur claire dans lesquelles nous signalons un bon courant d'affaires. Les indiennes favorites sont les Dolly Yardin qui sont de mode cette année. Il

y a un bon choix de ces indiennes sur notre place et elles s'écoulent promptement. Les cotonnades ont été passablement calmes. Les cours se maintiennent fermes et les détenteurs ne paraissent aucunement disposés à faire des sacrifices pour réduire leurs stocks, quelque amples qu'ils puissent paraître.

Tissus de Bradford.—Ces tissus n'ont pas partagé cette semaine l'entrain des tissus de coton. Le commerce de demi-gros et de détail est encore assez bien fourni, ayant écoulé peu de leurs achats de février et mars. Nous n'avons pas de changement à signaler dans les cours qui restent bien maintenus à ce qu'ils étaient au commencement de la saison.

Soieries.—La demande pour les soieries se maintient bien; les popelines sont particulièrement recherchés, et nous constatons un bon courant d'affaires dans les qualités de 45c à 80c par yard.

Toiles.—Nous constatons une bonne demande pour les toiles, particulièrement pour celles de 40c à 55c. La hausse sur ces marchandises est très marquée et particulièrement sur les tissus blancs qui sont de bonne défaites.

Lainages.—La hausse sur les lainages restreint le mouvement des affaires. Les acheteurs se rendent difficilement à payer les cours que la hausse de l'article brut fait subir à l'article manufacturé. Néanmoins, nous constatons un assez bon courant d'affaires dans les tweeds d'Ecosse de bon goût. Les tweeds canadiens sont recherchés et les bons patrons sont de bonne défaites à plein prix.

Marchandises de Fantaisie.—Nous signalons de fortes affaires dans les marchandises de fantaisie de toutes sortes. Les ombrelles, les rubans, les dentelles ont été en grande demande et le commerce de détail a opéré sur une grande échelle depuis quelques jours.

Nous empruntons au *Bulletin de New York* la revue suivante:

La situation du marché des Dry Goods s'est grandement améliorée cette semaine. Grâce à la douceur de la température, on a vu arriver sur la place un nombre chaque jour croissant de négociants de l'intérieur, tandis que les maisons d'importation recevaient beaucoup de commandes ayant pour objet de renouveler des assortiments déjà épuisés par la demande très active du mois dernier. La vente au détail a conservé une grande animation, cette semaine, tant sur la place que dans l'intérieur. On remarque que les tissus qui sont préférés d'habitude pour la consommation du printemps sont très négligés cette année. C'est la conséquence des froids tardifs que nous avons eus; on se dit que le printemps sera très court, et qu'il convient de se préparer dès maintenant pour la saison d'été.

Les prix des dry goods restent très fermes; ils sont à peu près les mêmes que la semaine dernière. Les rentrées d'argent se font régulièrement, ce qui prouve que la condition générale du marché est bonne.

Tissus de Coton Indigènes.—Il y a une demande plus active sur les tissus de coton pour la consommation usuelle, mais les commandes ont principalement pour objet de compléter les assortiments. Les transactions sont assez suivies pour que le stock ne s'accroisse pas, et pour que la fermeté des cours se maintienne. Les tissus blanchis et écrus de toutes les qualités se vendent bien, à de bons prix. Il en est de même des cotonnades de couleur, dont les prix restent sans changement. Les jacons commencent à être plus recherchés, et une nouvelle hausse d'un demi-cent par yard semble probable. Les indiennes de couleurs claires s'écoulent facilement; quelques nouveaux dessins sur fond blanc sont en hausse de 1c à 1c par yard, et se cotent 12c. Quant aux dessins moins recherchés, ils font en moyenne 11c. En général, on remarque les principaux fabricants se sont attachés, cette année, à produire des indiennes remarquables par le bon goût des couleurs et des dessins,

ce qui provoquera sans doute un accroissement sensible de la consommation.

Tissus de Laines Indigènes.—Le mouvement d'affaires a repris de l'importance cette semaine. Il y a des demandes sur les tissus légers pour les réassortiments. Les articles de fantaisie se vendent bien pour le demi-gros, au moyen de \$3 à 3.50, et les meilleures marques de demi-largeur, qualités fines, à \$1.50 et \$1.75. La demande se porte aussi sur les tissus épais, dont les prix restent très fermes; les principales ventes se sont faites avec une hausse de 50c sur les cotes de l'automne dernier. Les draps pour paletots sont demandés, mais ils manquent sur la place. Les châles de laine conservent leurs prix antérieurs; les rayés sont les plus recherchés, et les petits carreaux trouvent aussi leur écoulement. Les tapis sont fermes et assez demandés; la hausse du mois dernier se maintient.

Tissus Etrangers.—Les transactions ont été assez suivies, la semaine dernière, sur toutes les nouveautés d'importation étrangère. Il y avait surtout une amélioration notable sur le demi-gros. On dit toutefois que, depuis trois mois, les ventes faites par les importateurs, ont été si considérables, qu'il s'écoulera quelque temps avant qu'ils se ressentent de l'activité actuelle. Les transactions actuelles se font entre les maisons de demi-gros et les détaillants, et elles ne sauraient profiter immédiatement aux importateurs.

Sur les soieries, les grenadines rayées de couleurs claires sont l'objet d'une demande active, et il en est de même des popelines. Les soieries japonaises grises et brunes, unies, rayées et à fleurs, sont encore recherchées. Les soies noires et unies se vendent lentement, mais elles restent fermes.

Les tissus de laine importés sont plus actifs, et il s'est fait des transactions assez considérables.

Les toiles et les articles de blanc ne sont que modérément actifs, avec des prix fermes et sans changement.

FAIENCE, PORCELAINE ET VERRERIE.—Les nouvelles de Staffordshire et des districts manufacturiers d'Ecosse signalent une hausse de vingt à vingt-cinq pour cent sur les faïences et les porcelaines. Cette hausse s'explique par la réduction des heures de travail, la hausse sur les produits chimiques qui entrent dans la manufacture de la vaisselle et la hausse du charbon. Les fabricants sont surchargés de commandes, et celles qui leur arrivent aujourd'hui ne pourront être exécutées que dans cinq ou six mois. Jusqu'à présent la hausse sur notre place n'a pas été très accentuée, mais il est probable qu'elle sera très marquée sur les importations du printemps. La hausse sur la verrerie est moindre que sur les faïences et les porcelaines. On l'estime de dix à quinze pour cent. Le stock de faïence en disponible est léger avec bonne demande, particulièrement pour les qualités à bas prix et le stoneware. Les porcelaines sont calmes. Notre manufacture locale de verrerie est surchargée de commandes, ayant des contrats à remplir pour notre principale maison engagée dans le commerce de faïence et de verrerie jusqu'au mois de juillet.

FERONNERIE.—Des nouvelles d'Europe, reçues par le câble sous-marin, signalent encore une nouvelle hausse sur les métaux et les feronnies dans les districts manufacturiers de l'Angleterre, et notre commerce de feronnerie n'a pas été lent à en profiter. De fortes transactions en fonte ont été conclues pour livraison à l'ouverture de la navigation, en hausse sur les cours que nous avons signalés précédemment. Les articles manufacturés sont en grande demande et les stocks en disponible sont très réduits. Nos manufactures locales ont haussé leurs prix, et il faut voir une avance de pleinement un dollar par douzaine sur les haches, les pelles, les bêches, et une avance proportionnée sur les autres articles manufacturés loi. Il faut

attribuer cette hausse à celle qui s'est établie sur la matière première et sur l'augmentation des gages des ouvriers, conséquence de la réduction des heures de travail. On s'attend à signaler une nouvelle hausse à la reprise des affaires du printemps. Les clous ont aussi haussé de 25c par baril de 100 livres.

Le *Iron Age* de New York signale comme suit la situation du commerce de feronnerie aux Etats-Unis :

La hausse extraordinaire sur le cuivre a complètement dérangé les cours des articles manufacturés. Il y a huit jours le prix du cuivre était de 34c et on pensait qu'il avait alors atteint le maximum, aujourd'hui il est à 41c. On croit que le prix ne se maintiendra pas, mais en attendant les consommateurs sont obligés de s'y conformer. Le prix du fer reste pleinement soutenu, et on s'attend à de grands changements dans les cours des articles manufacturés d'ici à quelques jours. La hausse sur les robinets est de 10 p. cent. Les fabricants de scies ont haussé leurs prix de cinq centus par pied. E. & F. Fairbanks, manufacturiers de balances ont haussé considérablement leurs prix.

Joseph Rodgers & Son ont notifié leurs agents que les hausses suivantes auront lieu sur les commandes reçues à Sheffield après le premier mars dernier; 10 p. cent sur les scieuses et 5 p. cent sur les autres coutelleries; 3 p. cent par gross sur la coutellerie ordinaire de table, à l'exception de la marque du corf; 2d par paire sur les couteaux à dépêcher, à l'exception de la marque du corf; 6d par douzaine sur les couteaux de table et à dessert entre les numéros 2575 à 2829, 2829 à 2833, 4000 à 4070. Cette hausse s'applique aux cours existant avant le 31 octobre dernier.

Nous omettons une longue liste d'articles qui ont été également frappés d'une nouvelle hausse au premier courant.

La plus grande activité existe dans les manufactures de la Pensylvanie et l'érection de nouveaux fourneaux se poursuit dans un grand nombre de localités, et la fin de l'année en verra un nombre considérable en pleine opération.

Le secrétaire de l'association de fer et d'acier des Etats-Unis vient de publier l'état de la production du fer durant l'année 1871.

La production du fer en saumon à l'antracite a été de.....	557,608 tonnes
Celle du fer en saumon au charbon bitumineux et au coke de.....	570,000 tonnes
Celle du fer en saumon au charbon de.....	355,000 tonnes

Formant un total de..... 1,912,608 tonnes

La capacité de tous les fourneaux américains n'est que de 2,500,000 tonnes, en sorte qu'en 1871, ils ont rendu au-delà des trois-quarts de leur rendement possible.

La production des lisses de chemins de fer a été de 775,733 tonnes, dont 60,042 tonnes d'acier. La Pensylvanie a produit près de la moitié des lisses. La capacité des moulins est d'environ un million de tonnes. Il a été produit environ 82,000 tonnes d'acier.

L'importation de fonte s'est élevée à 204,565 tonnes. Il a été importé en tout à peu près un million de tonneaux de fer, dont un demi million de tonneaux de lisses et de traverses de chemins de fer. La valeur du fer importé d'Angleterre aux Etats-Unis a été de £4,000,000 sterling.

COMESTIBLES.—La demande pour les comestibles se réveille à mesure que l'ouverture de la navigation approche, mais la divergence d'opinion entre détenteurs et acheteurs restreint le volume des transactions. La demande pour le lard mess s'est beaucoup accentuée cette semaine. Les acheteurs ont toujours les yeux fixés sur Chicago et basent leurs calculs sur les cours de cette place. Ils semblent oublier qu'avec le taux actuel de fret ils ne peuvent

importer au-dessous des cours de notre place, néanmoins ils persistent dans leur abstention de conclure immédiatement ils comptent pourvoir acheter plus tard plus avantageusement qu'ils le peuvent aujourd'hui et ils refusent cependant d'opérer sur le livrable à des concessions sur les cours actuels. De leur côté les détenteurs sont fermes dans leur position, comptant écouler aux cours actuels les stocks en disponible avant les arrivages de l'ouest, qui n'auront probablement pas lieu avant le 15 Mai.

Les exportations de New-York se continuent toujours sur une forte échelle. Ci-suit un état comparatif pour les trois premiers mois des années 1870, 1871, 1872 :—

	1870	1871	1872
Lard, barils...	21,349	49,446	45,262
Bœuf, barils...	5,447	23,269	9,797
Do tes.....	15,772	46,795	14,349
Viandes préparées, lbs....	15,172,973	28,732,445	58,735,662
Bourre, lbs....	320,356	1,128,672	1,028,507
Fromage, lbs.	3,230,387	5,755,551	1,499,080
Saindoux, lbs.	10,336,861	24,987,010	57,765,371

Lard en barils.—Les transactions conclues pendant la semaine n'ont pas été importantes. On signale quelques ventes de mess à \$15.25 et \$15.50 par baril, et de mess mine à \$14. Il existe quelque demande pour le prime mess. Cette qualité, comme le primo et l'extra primo sont rares.

Bœuf.—Nous n'avons aucune opération à signaler dans cet article. Le stock est très léger et dans bien peu de mains et est tenu pour répondre aux besoins du commerce local. On cote le prime mess en baril ferme à \$14.

Saindoux.—En demande pour les ports maritimes et Québec. Le stock est très léger et il faut voir une hausse d'un quart de cent par livre, clôturant à 10c pour tinette et 9½ à 9¼ pour barils.

Jambon.—Le marché est redevenu calme pour ce comestible. On cote qualité ordinaire 10½ à 11c, fumé et au sucre 11½ à 12c, qualité supérieure 12½ à 13c.

Suf.—Le calme que nous avons signalé dans une de nos précédentes revues se continue. Les cours n'ont subi aucun changement, 8½ à 8¼ par livre.

Bourre.—La demande s'est réveillée depuis quelques jours et on rapporte plusieurs achats pour remplir des commandes des provinces maritimes. Les qualités désirables sont rares et commandent de 16c à 20c. Par contre celui de basse qualité est abondant et s'offre à tous les prix. Une grande partie devra être employé comme suint.

Fromage.—Notre marché est mal approvisionné et par conséquent celui de bonne qualité commande hauts prix. On cote choix 14c à 15c, ordinaire 12c à 13c.

Bufs.—Les recettes sont presque nulles. En détail sur les marchés publics ils se vendent 20c par douzaine.

Farines.—Notre marché est très mal approvisionné de qualités désirables qui sont par conséquent fort recherchées et payées en hausse. On cite des ventes d'extra fort ordinaires à \$6 30. La superfine se fait très rare. Quelques parties de farine forte ordinaire ont trouvé preneurs à \$6 et celle pour boulangerie est recherchée à \$6.15. La demande pour No. 2 et les qualités inférieures est calme. On cote la farine en sac \$3 par 100 livres.

CÉRÉALES.—La situation des céréales reste toujours la même. Stagnation complète. L'ouverture de la navigation changera cet état de chose.

Graine de trèfle.—Le marché est très peu

approvisionné de cette graine, cependant il l'est suffisamment pour répondre à la demande. On cote 10c par livre.

A Toronto les apports ont été très légers pendant la huitaine et quelques petits lots seulement ont été vendus de \$5.40 à \$5.50 par minot de 60 livres.

A New-York, cette graine est fermement tenue de 9c à 9½c pour Ohio; 9½c à 10c pour Indiana et Michigan.

Graine de mil.—La baisse qui s'est établie sur cette graine n'a pas induit à aucune opération importante quoique les apports de la culture soient nuls. On la cote de \$2 à \$2.20 par 45 livres selon qualité.

A New-York, la demande est très calme de \$3 à \$3.25.

Graine de lin.—Nous n'avons rien de nouveau à signaler.

ÉPICERIES.—Le commerce d'épicerie a été très calme pendant la huitaine qui vient de s'écouler. La rupture des chemins et le refus de la Compagnie du Grand Tronc de prendre du fret ne contribuent pas peu à arrêter le mouvement des affaires. A une vente par enchère tenue la semaine dernière aux magasins de M.M. Shipway & Son, M. Ovide Ste. Marie a fait son début comme commissaire-priseur. Le commerce est unanime à reconnaître les aptitudes de ce monsieur pour les devoirs de sa nouvelle profession et nous devons savoir gré à M. Ste. Marie d'avoir donné de la vie aux oncles qui depuis quelques années n'étaient qu'une monotone et ennuyeuse chanson. Une autre des qualités de ce monsieur et que les acheteurs ont reconnue à leur grande satisfaction, est la célérité avec laquelle il conduit une vente et la certitude qu'ils ont de voir qu'un article offert sera adjugé quelque soit le prix ou la valeur a donné beaucoup d'entrain à cette séance. Le public qui avait déserté les salles d'aucau va s'empresser d'y revenir. Nous souhaitons à M. Ste. Marie le succès qu'il mérite à tant de titres.

Considérant la saison à laquelle cette vente a été tenue, une assez forte quantité de marchandises a été vendue. Nous publions les détails pour l'information de nos lecteurs.

10 grosses mine de plomb \$1.35; 2 barils soufre 2c par livre; 110 boîtes pipes d'Ecosse à 65c; 2 caisses canelle 25c; 1 do 23c; 5 barils raisin 6c; 4 barils noir de fumée 4½c; 5 caisses huile de ricin 1 oz 35c; 10 barils sel en bocaux de carton 47½c; 25 boîtes chandelle coloniale spermacétique 23c; 10 caisses sel en bocaux en verre \$1.05; 10 do do \$1.07½; 35 do do \$1.05; 10 barils sel de soude \$1.95; 16 barils car. de soude \$5; 4 caisses marinades \$1.50; 25 do do Storer \$1.50; 10 do do \$1.50; 10 do do \$1.40; 7 do choux rouge 95c; 34 boîtes savon 2c; 7 barils sel d'Epsom \$1.55; 2 caisses cristal Twelvotree \$1.50 par boîte; 10 sacs piment 5½c; 2 do do 6c; 20 boîtes écorce de citron 21c; 5 boîtes chandelle composite 17c; 10 boîtes pipes T D 35c; 25 barils couperose 85c; 10 boîtes réglisse 32½c; 30 do do 30c; 5 douz. balais \$1.65; 4 do do \$1.45; 5 do do \$1.85; 95 boîtes hareng fumé 13c; 30 sacs bouchons de liège 61c par grosse; 25 do do 7c; 10 do do 13c; 5 caisses sauco Harrey \$1.10; 10 do kotohup \$1; 20 do do \$1.05; 1 do poivre de Cayenne 1oz 50c; 1 do do 1oz 67½c; 10 douz. fruits conservés 25c; 25 douz. fruits conservés 24c; 35 do do 24c; 13 caisses câpres \$1; 20 do huile de ricin 6oz \$1.05; 1 do sagou perlé 6c; 6 do do 5½c; 14 quarts vinaigre 15½c; 4 caisses homards \$1.15; 5 do huitres \$1.25; 5 boîtes

savon foncé 3½c; 13 do do blanc 2½c; 24 do savon de toilette 75c; 1 caisse bleu en billes 10c; 5 do do enveloppées 11½c; 5 caisses briques de Bath 32c; 6 do do 25c; 18 boîtes cristal "Nation's" 77½c; 5 caisses sel en cartons 42½c; 12 boîtes chandelles spermacétiques 16c; 14 do do de Belmont 16½c; 25 boîtes raisins sur couches \$1.20; 2 caisses verres de tables 32½; 2 caisses pâté d'anchois \$1; 9 do sauco "John Bull" \$1.10; 6 do marinades 75c; 5 do huile d'olive Possel pinte \$2.60; 25 do do \$2.50; 50 barils peinture 70c; 4 caisses allumettes \$4.12½; 10 do sauco "Gillett" 75c; 4 boîtes tabac Eagle 22c; 12 caisses Cheroots \$11; 3 do cigarettes \$3; 5 sacs riz Arracan \$4.35; 12 do boîtes raisin de Valenco 6c; 6 quarts tapioca 6c; 20 douz. ficelle 10c; 20 pots moutarde Colman 18c; 8 caisses eau-de-vie Maret \$2; 5 caisses eau-de-vie Soulier \$1.50; 15 do vin Muscat \$1.65; 5 do Sauterne \$1; 1 do cigares "La Iris" \$1.25; 10 do figues 44c; 30 do do 4; 17 sacs noix de Grenoble 4c; 283 do do 2½.

Thés.—10 boîtes Japon naturel 17½c; 40 do do 25c; 45 do 22½c; 125 do 22c; 10 do 46c; 10 do 46½c; 15 do 14c; 10 do 13c; 10 do 15c; 10 do 13c.

Café.—Notre marché au café n'offre aucun changement. La demande est encore calme et se borne au commerce de détail qui n'opère que pour ses besoins réguliers. Nous n'avons aucun changement à signaler dans les cours.

DROGUES ET PRODUITS CHIMIQUES.—La demande a été moins active cette semaine, les opérateurs américains s'étant retiré du marché. On signale à Boston l'arrivée de quelques navires dont la cargaison se composait en majeure partie de produits chimiques qui ont approvisionné le marché.

Sur notre place le sel de soude est en bonne demande, mais le haut prix auquel il est tenu restreint le volume des opérations. On le cote 2½c par livre. Le carbonate de soude est aussi fermement tenu et il faut voir une hausse de 12½c par baril sur les dernières ventes qui ont été effectuées. Le borax se fait toujours rare. La demande pour le soufre en fleur et en canon est régulière. On cote le premier à \$3.50 et le dernier à \$3.25.

ÉPICES.—De gré à gré les affaires ont été calmes sans changement de prix.

FRUITS.—Nous n'avons aucune opération importante à signaler. Les affaires ont été très calmes pendant la semaine.

HUILES.—La demande spéculative que nous avons signalée, la semaine dernière s'est continuée et on rapporte la vente de 800 fûts d'huile de loup-marin blanche et paille à prix non divulgué. Les autres sortes ont été calmes.

HUILE DE PÉTROLE.—Une nouvelle coalition s'est formée dans la province d'Ontario et il s'en est suivi une hausse assez marquée sur les stocks en disponible ici. On cote Standard White 35c par gallon et les qualités ordinaires 32½c.

Riz.—Marché très ferme, \$4.35 à \$4.50 pour Rangoon ordinaire.

SUCRE.—Demande régulière. La réduction des stocks en disponible donne beaucoup de fermeté aux cours. On cote le sucre de Glasgow \$10 par 100 lbs. Les raffinés n'offrent aucun changement.

L'ÉCORCE DE PRUCHE.

On lit dans le *Pionnier* de Sherbrooke :

A la veille de l'ouverture du Parlement Fédéral, il est plus temps que jamais d'attirer

l'attention de nos législateurs sur cet important sujet.

Il nous semble que nous poursuivons une politique dangereuse en permettant que l'on détruise nos magnifiques forêts de pruche, dans le seul but d'enlever l'écorce de ces arbres pour l'exporter aux Etats-Unis où l'on s'en sert pour tanner le cuir, qui est exporté en Canada. Nous ne saurions tolérer longtemps ce système de destruction et de gaspillage, sans être bientôt témoins de la ruine complète de nos forêts. On semble oublier qu'il faut cent ans de croissance à une pruche, pour arriver à son développement complet. Du train que vont actuellement les choses, avant dix ans la pruche aura complètement disparu des forêts des Cantons de l'Est. On sait que dans les Etats de l'Est, les Américains ont depuis longtemps consommé le dernier arbre de ce bois qu'ils ont pu atteindre. Le même sort nous attend évidemment. Actuellement n'y apporte un remède prompt et efficace. Nous sommes riches en produits forestiers, mais nos forêts ne sont pas infinies. Il est hautement temps d'y songer.

D'ailleurs, comme nous le faisons dernièrement remarquer un ami que l'état de chose actuel attriste comme nous, on ne fait pas que dévaster la forêt, en poursuivant aveuglément ce commerce comme il se pratique aujourd'hui; on gaspille aussi un bois qui devient de plus en plus précieux, à mesure que le pin et l'épinette deviennent plus rares. En effet, on abat ces beaux grands arbres; on les dépouille de leur écorce et on les laisse là sur le sol, pour pourrir; or, il est évident qu'avant dix ans la pruche sera le bois recherché pour les constructions et le commerce, et il n'y en a plus, si ceux qui font le trafic de l'écorce peuvent ainsi continuer impunément leur pillage.

Cette dévastation en grand est regrettable pour une autre raison; quelle attraction peut offrir au colon une forêt dont le sol est jonché de corps et de troncs d'arbres, qu'il devient alors si difficile de détruire, même par le feu? Lorsque les terres seront devenues rares, il faudra bien tourner les yeux vers ces forêts dévastées; mais qui voudra s'y établir?

Autre considération: qui profite des avantages qu'offre le commerce de l'écorce de pruche? Les spéculateurs, pas d'autres. On a prétendu qu'il ne fallait pas priver le colon pauvre de cette source de revenus. Mais c'était là un pur prétexte, car rien ne paie moins le colon que ce genre d'industrie. L'opération de l'enlèvement de l'écorce est fort longue; c'est une rude besogne. Les frais de transport aux stations de chemins de fer sont très élevés. Des connaisseurs nous assurent que, même à quatre piastres par corde, la vente de l'écorce est loin d'être rémunérative; or, il est rare que l'écorce atteigne ce prix.

Les grands profits tombent donc dans les goussets des spéculateurs, qui peuvent, eux, guetter les hauts prix sur le marché américain, où l'écorce est absolument nécessaire.

Dans tous les cas, si ce commerce doit se continuer, nous ne voyons pas pourquoi notre gouvernement perd ainsi, chaque année, des sommes considérables qui pourraient si utilement grossir ses revenus. Nos voisins ont besoin de cet article à tout prix; pourquoi donc ne pas profiter de l'occasion pour en obtenir, au moyen d'un droit élevé, une compensation au dommage réel que cette exploitation nous cause? Actuellement nos voisins s'enrichissent à nos dépens, et ils peuvent bien rire un peu de notre générosité déplacée.

Ce sujet est important et mérite l'attention et l'étude de nos législateurs. A eux de faire bravement leur devoir.

COMMERCE DE BOIS DU MICHIGAN.

Un journal de Détroit publie l'estimé suivant de la quantité de billots qui ont été amenés sur les cours d'eau du Michigan pendant l'hiver dernier :—

Cours d'eau.	Pieds.
Grande Rivière	150,000,000
Rivière Muskegon	300,000,000
Rivière Blanche	100,000,000
Rivière Pentwater	20,000,000
Rivière Père Marquette	75,000,000
Rivière Lincoln	10,000,000
Rivière Hamelin	10,000,000
Free Soil creek	3,000,000
Rivière Manistee	215,000,000
Lac Portage	4,000,000
Rivière Betsay	10,000,000
Baie de la Traverse	25,000,000
Rapides Elk	10,000,000
Rivière Pine	5,000,000
Duncan City	20,000,000
Monnastique	20,000,000
Baie et petite Baie de Noquet	13,000,000
do	150,000,000
Bay	75,000,000
do	65,000,000
do	550,000,000
Flint	35,000,000
Le long du chemin de fer Jackson, Lansing et Saginaw	100,000,000
Le long du chemin de fer Flint et Père Marquette	100,000,000
Le long du chemin de fer Grands Rapides et Indiana	100,000,000
Le long du chemin de fer Chicago et le la Rive du Lac Michigan	50,000,000
Total	2,215,000,000

Aloalis, Comestibles et Produits de la Ferme, &c.

ALCALIS—			
Potasse, lero	par 100 lbs.	\$ c.	\$ c.
" 2do.	"	7 50	à 7 55
Potasse, lero	"	8 50	à 9 00
" 2do.	"	8 80	à 9 00
COMESTIBLES—			
Beurre, choix	par lb.	17	à 10
" bon ordinaire	"	14	à 16
" ordinaire	"	11	à 12
" inférieur	"	9	à 10
" Kamouraska	"	11	à 12
Bacon	Manque.		
Epaules	Manque.		
Boeuf, Mess.	par Tierce	19 00	à 19 25
" Prime Mess.	"	14 00	à 15 00
Fromage, bon	par lb.	14	à 15
" ordinaire	"	12	à 13
Jambon, vert	"	11	à 12
" fumé	"	11	à 12
Lard, Mess.	par quart.	15 00	à 15 75
" Mess mince	"	Nominal.	
" Prime Mess.	"	Nominal.	
" Prime	"	Nominal.	
" Extra Prime	"	Nominal.	
Saindoux	par lb.	10	à 10 1/2
FARINES—Par quart de 196 lbs.			
Supérieure extra		Nominal.	
Extra		6 25	à 6 30
Fancy		6 05	à 6 10
Do Blé de l'Ouest		Nominal.	
" Canada		5 95	à 6 00
Canal Welland		Nominal.	
Porte pour Boulanger		6 10	à 6 20
Supérieure No. 2		5 45	à 5 50
Fine		4 80	à 4 85
Middling		4 00	à 4 35
Pollard		3 25	à 3 50
Farine en poche par 100 lbs.		2 97	à 3 20
D'avoine		2 00	à 2 20
GRAINS—			
Blé de Prin	par 60 lbs.	1 37	à 1 35
" Blanc d'hiver	"	1 37	à 1 40
" Rouge D'hiver	"	Nominal.	
" Milwaukee, No. 1	"	1 40	à —
" No. 2	"	Nominal.	
" Chicago, No. 1	"	Nominal.	
" No. 2	"	Nominal.	
Orge	par 48 lbs.	53	à 60
Pois	par 60 lbs.	86	à 87 1/2
Avoine	par 32 lbs.	32	à 34
Maïs	par 56 lbs.	65	à 70
Graine de Lin	par 60 lbs.	1 45	à 1 50
do Mil	par 48 lbs.	2 10	à 2 20
do Trèfle	par	10 1/2	à 16 1/2
POISSON—			
Harang du Labrador	par quart.	4 50	à 4 25
" Canso	par quart.	3 50	à 4 00
" Fumés	par boîte.	1 75	à 2 50
Morue Verte	par quart.	2 50	à 2 75
" Séche	par quint.	5 25	à 5 50
Maquereau No. 3	par quart.	4 00	à 4 25
do	par quart.	2 50	à 3 00
Salmon	par quart.	15 50	à 16 00
Poisson Blanc	par quart.	Manque.	
Truite des Lacs	par	Manque.	

PORT DE MONTREAL.

ETAT montrant la quantité et la valeur des principaux Articles Importés et entres pour la consommation dans le Port de Montreal, durant le mois de Mars 1872, comparé avec le mois de Mars 1871. (Spécialement préparé pour Le Négociant Canadien.)

ARTICLES.	1871.		1872.		
	Total des Importations.		Total des Importations.		
	Quant.	Valeur	Quant.	Valeur	
ARTICLES.					
Droits Spécifiques.					
Acide Sulfurique	gals.	
Cordeaux	
Parfums non en bouteille	45 406	108 123	16 68	
Parfums en bouteille	gals.	828 215	828 215	2520 678	2520 678
Téintures, Essences et Extraits	
Eau-de-Vie	5891 4767	9439 9644	
Genevres	12863 4121	13855 4039	
Rhum	2190 2327	2027 128	
Whiskey	1201 864	419 396	
Esprit et Eaux Fortes, &c.	20 17	2 37	
Esprit et Eaux Fortes non-entim.	
Huile de Pétrole et Kerosene	
Huile de Benzole, Naphte, &c.	3450 517	4345 718	
Froidais de Pétrole	653 6	653 6	19 62	
Pétrole brut	
Melasse pour raffinerie	lbs.	6223 68	21651 290	21866 4050	30629 4651
Café vert	
Café moulu ou rôti	
Chicores brute au vert	
Chicores moulu ou rôti	
Savon commun	399 1	200 18	221 16	221 16
Empois	
Cigares	5065 159	7151 640	21020 19847	9277 11757
Beurre	
Fromage	1651 302
Saindoux et Sulf.	
Polisson sale ou fatig.	9127 2845	21687 1458	21930 100	2428 1907
Drèche	
Viandes fraîches, salées et fumées	lbs.	10326 1529	10326 1529	225 21	229 21
Charbon et Coke	
Sel	
Bombons et Sulf.	16865 1511	933 141
Vinagre ou Acide Acétique	gals.	1 3	223 167	142 215
Riz	6726 193	26790 669	2328 603
Blé	700 700	796 796	1000 1000
Grains de toutes autres espèces	15 30	15 30
Farine de Blé et de Seigle	382 2986	482 2387
Farine de toute autre espèce
Fruits conservés dans l'eau-de-vie	gals.	11 16
Total des Droits Spécifiques		18189	29020	32183	30603
Droits Spécifiques et ad Valorem.					
Ale, Bière et Portier en caisses	gals.	561 142
Bouteilles	468 389	1912 997	1958 805
The Vert et du Japon	51883 10939	257369 81725	48010 139001	316456 67251
Noir	1207 19	21996 7084	19636 49945	22619 7804
Tabac manufacturé et à priser	1012 12	1214 121	1512 1528	250 287
Vins de tout genre	gals.	1015 1830	15392 9436	1821 540	17181 8511
Sucre egal et au-dessus du Pétagon Hollandais No. 9	43175 29701	4372457 196416	2195735 70200	1278410 73262
Sucre au-dessus du Pétagon Hollandais No. 9	352976 23662	1306174 58981	123180 5671	333977 27157
Jus de la Canne et Molasse, &c.	865394 23095
Sucre Candy et Bombons	2047 30	3167 443	5368 733	5368 733
Total des Droits Spécifiques ad valorem		217307	385700	267635	206162
25 POUR CENT AD VALOREM.					
Maïs et Noix de Muscade	295 170	1154 498	1418 812	198 128
Epices y compris la Cardamome	1029 82	2601 82
Medicaments brevétés
Cartes à Jouer	577 577
Parfums non spécifiés ailleurs	489 489
Savon Parfume et de Toilette
Melasse autre que pour raffinerie	292287 3147	292261 4333
Total des 25 pour cent ad valorem		5106	8756	2917	7672
15 POUR CENT AD VALOREM.					
Café manufacturé, Bottes et Souffles
Harnais et Sellerie
Habillements faits à la main, &c.
Fruits secs et Noix de toute espèce	61841 2267	66723 1121	86706 2746	135424 4617
Lainages Manufacturés
Colons
Sole et Velours
Pourpres
Or et Argent
Cuivre
Quincailleries
Café et Imitation Manufacturés
Verres
Articles de Gout
Bijouteries et Montres
Autres Articles
Total des 15 pour cent ad valorem		306962	2184022	1781427	1957478
10 POUR CENT AD VALOREM.					
Cuir à Semelle et à empesne
Chevauis
Bois à Cornes
Bois
Montons
Autres Animaux
Fruits Verts de toute espèce
Foin, Paille et Son
Graines, autres que Cereales
Legumes
Arbres, Plantes et Racines
Total des 10 pour cent ad valorem		28563	20996	15817	17476
5 POUR CENT AD VALOREM.					
Livres imprimés
Fer
Caractères d'imprimeries
Total des 5 pour cent ad valorem		21231	27429	21539	21539
Montant des Marchandises sujettes à l'Impôt.					
Argent monnayé et en lingot, excepte l'Argent Américain
Marchandises entrant en franchise
Tabac en feuille pour fins d'Acise	517660 51091	759633 874710	28504 30451	357860 37690
Grand Total		2668923	2971731	2405302	2567030
Droits de Propriété Littéraire.		145	145	145	145

Le Négociant Canadien

MONTREAL, JEUDI, 11 AVRIL 1872.

LA LOI CONCERNANT LES BREVETS D'INVENTIONS.

Depuis quelques mois surtout, nous avons entendu formuler beaucoup de plaintes contre les lois qui régissent l'octroi des brevets d'invention en Canada. Dans le cours de l'une de ses dernières sessions, le Parlement fédéral a posé à l'octroi de ces brevets des conditions qui pratiquement, empêchent l'introduction en ce pays des inventions utiles de l'étranger. En effet, la loi exige la résidence pendant une année de l'inventeur en Canada, préalablement à toute démarche, pour obtenir le privilège.

Cette clause surtout ne saurait être défendue par aucun argument valable. En saine économie politique, il est de règle qu'il faut encourager l'importation dans un pays de tout ce qui peut contribuer à étendre l'industrie, diminuer le coût de la production, et conséquemment le prix des objets manufacturés. L'industrie profite de l'introduction d'un instrument qui effectue une économie, si peu considérable qu'elle soit, et le consommateur n'y trouve pas moins son avantage.

Nous croyons que la loi actuelle ne survivra pas à la prochaine session et qu'elle sera amendée de manière à rendre possible et facile l'octroi d'un brevet à quiconque introduira une invention utile.

Les intéressés, tels que les manufacturiers, marchands, inventeurs et les citoyens généralement, signent en ce moment une requête demandant au Parlement une modification à sa législation.

Les motifs qui militent en faveur de cette mesure sont si bien exposés dans la requête que nous ne pouvons mieux faire que de la publier.

En voici le texte traduit de l'anglais :—

L'humble requête des soussignés, etc., etc.

Exposé respectueusement :—

Que dans l'opinion de vos requérants, le sujet des lois qui concernent les brevets d'invention dans la Puissance est de la plus haute importance.

Que la liaison intime qui existe entre une loi libérale des brevets et l'état prospère de l'industrie d'un pays est généralement comprise et pratiquement reconnue dans toutes les parties du monde civilisé.

Que dans tous les pays civilisés, à l'exception du Canada et de l'île du Prince Edouard, les brevets d'invention sont octroyés aux inventeurs sans distinction de nationalité ou de résidence.

Que bien plus, dans la Grande Bretagne, ces brevets d'invention sont accordés à ceux qui, les premiers, introduisent une invention, lorsque par négligence ou pour toute autre cause, l'inventeur n'a pas obtenu de brevet.

Que les propositions suivantes sont généralement regardées comme vraies et d'application générale :—

Qu'une loi sur les brevets qui garantit protection aux inventeurs et aux capitalistes de tous les pays, a pour résultat l'établissement de manufactures qui n'existaient pas auparavant, donnant ainsi du travail aux habitants et effectuant pour le pays une économie égale pour le moins au profit du fabricant étranger.

Qu'une loi sur les brevets qui protège les inventeurs étrangers n'a pas l'effet d'une taxe au profit de l'inventeur, parce que l'invention n'est employée que dans le cas où elle effectue une économie pour le consommateur.

Que les inventeurs et capitalistes étrangers ne pouvant obtenir protection pour leur propriété en inventions, ils ne les y introduisent pas, tandis que les manufacturiers résidents ne

sont pas tentés de les introduire, n'ayant aucune sécurité pour une pareille dépense.

Que lorsque de précieuses inventions étrangères sont retenues hors d'un pays, ses habitants en souffrent plus que l'inventeur, parce que les consommateurs économiseraient ainsi plus que le droit payé à l'inventeur.

Que ces principes incontestables s'expliquent encore plus directement au Canada qu'aux autres pays, à raison des grands avantages offerts par la Puissance pour les manufactures qui sont si intimement liées à sa prospérité.

Qu'en ce moment pas plus du dixième des objets manufacturés consommés en Canada n'y sont fabriqués, preuve du champ à la fois vaste et profitable qu'il offre aux entreprises industrielles.

Que pendant que ce vaste champ reste inutile, le pays voit avec une alarme légitime l'émigration de sa population vers d'autres pays où les lois de l'économie politique sont mieux comprises, l'effet étant de mieux démontrer au Canada la supériorité des avantages directs de ses rivaux politiques et commerciaux.

Qu'au lieu de faire honneur et de promouvoir la prospérité générale du pays, la loi sur les brevets actuellement en force en Canada est pour lui une source de faiblesse, et vos requérants pensent qu'ils sont justifiables de rattacher dans une grande mesure le départ de la population aux défauts de cette loi.

Que la défaveur la plus évidente est la clause qui déclare qu'aucun inventeur ne pourra obtenir un brevet à moins qu'il ait résidé au moins un an au Canada, immédiatement avant sa demande.

Que l'injustice de cette clause à l'égard des Canadiens qui voyagent ou qui résident à l'étranger est évidente.

Que les sujets britanniques domiciliés en Angleterre n'ont pas moins raison de se plaindre de la clause qui les traite en étrangers, tandis que les Canadiens, en fait de brevets, sont considérés en Grande Bretagne, sous tous les rapports, comme sujets naturels et résidant dans le Royaume-Uni. Que sous ce rapport notre loi actuelle est encore plus sévère que l'ancienne qui ne fixait aucune durée de résidence pour les sujets britanniques pour l'obtention d'un brevet.

Que l'illégalité de la clause en question, appliquée aux citoyens américains, est encore plus flagrante, si l'on considère la valeur pour les Canadiens du marché américain si proche et si étendu.

Que le défaut d'amender cette loi en tant qu'elle affecte les Américains, de causera aux inventeurs canadiens un dommage considérable et permanent, attendu que vos requérants sont informés et ont raison de croire que le gouvernement américain est sur le point de retirer les avantages qu'il a été induit à faire aux inventeurs canadiens, dans l'attente légitime que des avantages égaux seraient accordés à ses citoyens.

Qu'il ne serait pas surprenant que bientôt les inventeurs canadiens fussent exclus de la même manière des marchés des autres pays, qui seraient tout-à-fait justifiables de leur retirer les avantages que la loi canadienne refuse à leurs sujets.

C'est pourquoi vos requérants demandent que la loi actuelle sur les brevets d'invention soit amendée de manière à faire disparaître toute différence au détriment des étrangers, à encourager l'introduction des inventions utiles, et que la loi du Canada accorde généralement aux inventeurs de tous les pays les privilèges que la législation de ceux-ci garantissent aux inventeurs canadiens.

Nous engageons nos amis à appuyer cette requête de toute leur influence, persuadés que le Parlement ne pourra manquer de se rendre à leur prière.

ASSOCIATION INDUSTRIELLE DE MONTREAL.

L'association industrielle de Montréal a tenu récemment son assemblée générale annuelle. Le rapport présenté par les directeurs constate le progrès des idées protectionnistes et argue bien pour l'avenir de l'industrie canadienne.

Il a été résolu d'obtenir un acte d'incorpora-

tion, et d'en faire une corporation puissante.

Les élections des officiers ont donné le résultat suivant : G. A. Drummond, G. L. Ross, J. K. Greene, A. W. Ogilvie, W. M. Moulson, A. Bantlin, W. Rodden, H. Lyman, H. Bulmer, S. B. Watson, H. Starnes, J. Lovell, J. V. Mosely, N. Valois, C. Garth, G. Atwater, G. Stephens, G. E. Gilbert, W. Smith & E. W. McGavran.

COMMERCE DES ANTILLES.

Depuis quelque temps on s'occupe à Québec de donner une nouvelle vie à ce commerce qui nous a presque déserté. On parle d'établir une ligne de steamers régulière entre les Antilles et cette ville, et les journaux ont publié sous la signature de J. M. Le Moine des articles très-intéressants et de nature à attirer l'attention spéciale des négociants du Canada.

Il y a quelques années, une commission avait été nommée pour aller étudier sur le lieux les meilleurs moyens de lier des relations commerciales avec certains pays de l'Amérique Méridionale et les Antilles. Nous croyons devoir aujourd'hui publier le rapport des commissaires, afin que ceux qui l'auraient oublié ou l'ignorent complètement puissent en prendre connaissance.

Les commissaires nommés, etc., ont l'honneur de faire rapport :

"Que, conformément aux instructions qui leur avaient été données, ils se réunirent à Londres en décembre dernier et s'abouchèrent immédiatement avec le secrétaire des colonies, l'honorable Edward Cardwell, à qui ils exposèrent leur mission. Qu'après avoir reçu de lui et du secrétaire des affaires Etrangères des lettres d'introduction auprès des gouvernements des diverses colonies anglaises dans les Antilles, et après des consultations anglaises résidant dans les îles et pays étrangers qu'ils étaient tenus de visiter, et après avoir recueilli concernant leur mission, les renseignements qu'ils pouvaient le plus facilement se procurer en Angleterre, ils se rendirent aux Antilles pour accomplir, le mieux qu'il leur serait possible, les importants devoirs qui leur avaient été confiés.

Que les commissaires n'étaient pas revêtus de l'autorisation de négocier des traités commerciaux, mais qu'ils étaient seulement chargés de rechercher, de fournir des renseignements, de faire rapport et de suggérer aussi à leurs gouvernements respectifs des recommandations qui pussent ultérieurement conduire les autorités compétentes à entamer des négociations. Agissant conformément à l'avis que le gouvernement canadien "serait prêt à recommander au parlement la réduction ou même l'abolition de tous droits de douane maintenant prélevés sur les produits des pays," que les commissaires étaient chargés de visiter "si la même faveur était accordée aux principaux articles de production de l'Amérique Britannique du Nord sur leurs marchés, ils obtinrent des gouvernements des colonies anglaises de Demerara, de la Trinité, des Îles-sous-le-Vent et de la Jamaïque, un acquiescement formel aux propositions suivantes :

"Que les droits de douane et de port sur les produits et navires des différentes colonies ne seront prélevés que pour les fins du revenu et pour le maintien des établissements indispensables, et que les gouvernements seront prêts à examiner d'une manière libérale toute plainte qui pourrait être faite au sujet des impôts par un autre gouvernement, à raison de ce que ces impôts seraient de nature à entraver le commerce."

Que trouvant le service postal, entre l'Amérique Britannique et les Antilles, irrégulier et insuffisant, les commissaires obtinrent des mêmes autorités un engagement conditionnel d'aider, au moyen d'une subvention ou autrement, à l'établissement de communications postales perfectionnées.

Que les commissaires acceptèrent ces propositions, sauf l'approbation de leurs gouvernements respectifs.

Que la nature des recherches faites, la variété

des sujets étudiés et la diversité des lois, douanes, tarifs, etc. des pays visités, sembleraient exiger et justifieraient probablement un volumineux rapport.....

Que les "suggestions" que les commissaires ont en mesure d'offrir pour faire disparaître les "entraves du commerce direct" entre l'Amérique Britannique du Nord et des Antilles anglaises et étrangères, le Brésil et le Mexique, peuvent être brièvement récapitulées comme suit.

1o. D'établir promptement une ligne de paquebots propres au transport des malles, des voyageurs et du fret entre Halifax, dans la Nouvelle-Écosse, et St. Thomas, aux Antilles, lesquels toucheraient jusqu'à l'achèvement du chemin de fer intercolonial, à Portland, dans les États-Unis, de manière à établir une communication semi-mensuelle entre les ports en question.

2o. De faire une convention avec les autorités postales des États-Unis pour la prompt transmission de lettres etc., du Canada et des Provinces Maritimes par chaque malle des États-Unis qui serait expédiée de Boston ou de New York pour les Antilles, le Brésil, le Mexique, etc., et aussi pour la transmission par les malles des États-Unis de la correspondance expédiée de ce pays.

3o. D'établir une ligne hebdomadaire de paquebots entre Montréal et Halifax, et d'achever le plus tôt possible le chemin de fer intercolonial.

4o. D'obtenir, au moyen de traités réciproques ou autrement, une réduction des droits maintenant imposés sur la farine, le poisson, le bois de construction, le lard, le beurre, et les autres principaux produits de l'Amérique Britannique du Nord, dans les Antilles, et surtout au Brésil et dans les colonies Espagnoles.

5o. D'obtenir, s'il est possible, des autorités Espagnoles et Brésiliennes, une remise des droits onéreux imposés aujourd'hui sur le transport des navires au pavillon anglais sous ceux de l'Espagne et du Brésil.

6o. D'obtenir, au moyen de négociations avec les autorités qu'il appartient, une assimilation des tarifs des colonies anglaises à l'égard des farines, du bois de construction, du poisson, et des autres principaux produits de l'Amérique Britannique du Nord, mesure qui faciliterait considérablement les opérations commerciales.

7o. D'encourager, par une législation prudente et une bonne politique fiscale, le rapide développement des immenses ressources naturelles des provinces de l'Amérique Britannique du Nord, et de conserver autant qu'il leur sera possible, l'avantage dont elles jouissent aujourd'hui, de pouvoir produire à meilleur marché qu'aucun autre pays, la plupart des produits de première nécessité, que les habitants des tropiques sont obligés de se procurer des ports du nord.

Que les commissaires sont heureux de pouvoir dire qu'ils ont été reçus avec un attention marquée par les représentants de Sa Majesté dans les colonies anglaises; par Sa Majesté Impériale l'Empereur du Brésil; et par les autorités de toutes les îles et places étrangères qu'ils ont visitées; et que partout ils ont trouvé les gouvernements et les populations désireux d'obtenir des renseignements et disposés à seconder le but de leur mission."

BREVETS D'INVENTION.

DEPARTEMENT DE L'AGRICULTURE.

26 mars 1872.

Les Brevets d'Invention ci-après nommés ont été accordés par le Bureau des Brevets pour une période de cinq ans, de la date de leur émission aux personnes dont les noms se trouvent dans la liste suivante.

Par ordre,

J. C. TACHÉ,

Assistant Commissaires des Brevets d'Invention.

No. 1300. A. B. Coleman, Brighton, O., 19 janvier 1872. Un accroche-sac.

No. 1301. Sidney Kinder, Amherst, N. E., 19 janvier 1872. Perfectionnements aux machines à laver.

No. 1302. E. E. Prentis, Montréal, Q., 19 janvier 1872. Perfectionnements dans la fabrication des poteaux de télégraphe en fer.

No. 1303. Charles Storer, Montréal, Q., 19 janvier 1872. Perfectionnements aux talons de chaussures.

No. 1304. J. H. Snider, Ste. Anne, O., 19 janvier 1872. Sécchioir à linge perfectionné.

No. 1305. Harrison Doty, St. Jean, N. B., 20 janvier 1872. Perfectionnements aux machines à fabriquer le cordage.

No. 1306. Charles Storer, Montréal, Q., 22 janvier 1872. Perfectionnements aux talons des chaussures.

No. 1307. J. J. Murphy, Montréal, Q., 22 janvier 1872. Perfectionnements aux appareils à gaz portatifs.

No. 1308. E. P. Hannaford, Montréal, Q., 22 janvier 1872. Un manchon de rails de chemin de fer. (Extension du brevet No. 1997, Province du Canada).

No. 1309. A. J. Doty, Oakville, O., 26 janvier 1872. Perfectionnement des essieux à lubrification automatique.

No. 1310. F. C. Noxon et S. Noxon, Ingersoll, O., 26 janvier 1872. Scierie force de cheval, dite de Tolman, perfectionnée.

No. 1311. Rudolph Peters, Hamilton, O., 26 janvier 1872. Perfectionnement des machines à coudre.

No. 1312. J. H. Grant, Grimsby, O., 28 janvier 1872. Perfectionnement des moissonneuses.

No. 1314. John Warren, Montréal, Q., 26 janvier 1872. Perfectionnements aux poêles à charbon.

No. 1315. E. S. Green, North Dorchester, O., 26 janvier 1872. Une herse à rotation.

No. 1316. J. P. Cleveland, Barnston, Q., 26 janvier 1872. Perfectionnements aux bouilloires pour la sève et autres liquides.

No. 1317. O. B. Heath, St. Stephen, N. B., 26 janvier 1872. Une espagnolette de jalousies.

No. 1318. James Stiles, Pointe Cameron, O., 29 janvier 1872. Perfectionnement des traîneaux.

No. 1319. J. F. Cass, L'Orignal, O., 29 janvier 1872. Perfectionnement des voitures à roues.

No. 1320. F. A. Humpidge, Strathroy, O., 29 janvier 1872. Perfectionnements dans les scieries. (Renouvellement du brevet 188).

No. 1322. P. L. Purdy, Brighton, O., 29 janvier 1872. Un accroche-sac.

No. 1322. P. L. Byer, Markham, O., 2 février 1872. Perfectionnement d'une machine à battre et égrener dite de Birdsall.

No. 1323. W. Jackson, Batéurst, O., 2 février 1872. Perfectionnements aux barattes.

No. 1324. R. E. Stephens, Owen Sound, O., 2 février 1872. Art perfectionné de durcir des dosses pour le pavage, les planchers, les toits, etc.

No. 1325. G. James, Montréal, Q., 2 février 1872. Perfectionnements dans la manière de tailler les talons de chaussures et un découpoir pour cet objet.

No. 1326. C. M. Taylor, Waterloo, O., cessionnaire de P. H. Sims, 7 février 1872. Appareil s'ajustant aux lampes pour usage culinaires.

No. 1327. J. Grant, Gananoque, O., 7 février 1872. Manière d'assujettir les couvercles de pots, seaux et autres ustensiles.

No. 1338. B. L. Bradley, Woodstock, O., 7 février 1872. Un poêle sonrd.

No. 1329. F. Barnes et R. H. Hudgin, Harwich, O., 7 février 1872. Perfectionnement à une barrière dite de "Barnes et Hudgin."

No. 1330. G. McLeod et R. Mills, Rodgerville, O., 7 février 1872. Une machine pour moissonner les pois.

No. 1331. G. McKay, Woodstock, O., 7 février 1872. Machine à mesurer les rubans, les étoffes.

No. 1332. W. Orr, Madoc, O., 7 février 1872. Machine pour fixer les roues des voitures.

No. 1333. J. E. Waterous, Brantford, O., 7 février 1872. Perfectionnement des chaudières à vapeur.

No. 1334. J. Sohnson, Cramahe, O., 7 février 1872. Perfectionnements des machines à vaner.

No. 1335. G. W. Goodwin, Tamworth, O., 9 février 1872. Perfectionnements aux bancs des selliers.

1336. Louis Cohn, Montréal, H., 13 février 1872. Perfectionnements aux serre-papiers.

No. 1337. J. B. Lazier, Reach, O., 13 février 1872. Manière de faire les sièges de voitures.

No. 1338. J. B. Lazier, Reach, O., 13 février 1872. Perfectionnement dans le courbage du bois de charonnage.

No. 1339. J. B. Lazier, Port Ferro, O., 13 février 1872. Perfectionnement dans la fabrication des rudes.

No. 1340. A. Anderson et J. Robinson, London, O., 17 février 1872. Perfectionnements des moissonneuses.

No. 1341. T. Patridge, Hamilton, 17 février 1872. Un indicateur de chaudière à vapeur.

No. 1342. J. M. Ryder, Granville, N. E., 17 février 1872. Perfectionnements aux fonds à ressorts.

No. 1343. J. Forbes, Halifax, N. E., 17 février 1872. Perfectionnements aux manches métalliques d'outils et ustensiles.

No. 1344. J. Forbes, Halifax, N. E., 17 février 1872. Perfectionnements aux patins.

No. 1345. A. Armstrong, Milton, O., 17 février 1872. Perfectionnements aux rayons-chauffoirs de tuyaux.

No. 1346. W. Trumbfield, Stratford, O., 17 février 1872. Perfectionnement des clés de poêles.

No. 1348. J. Forbes, Halifax, N. E., 17 février 1872. Un nouveau patin. (Extension du brevet No. 116, Nouvelle-Écosse).

No. 1349. J. W. Vaughan, Robinson, Q., 21 février 1872. Appareils pour nettoyer les cheminées.

No. 1350. J. B. Hurlbert, Québec, 21 février 1872. Un chasse-neige de chemin de fer.

No. 1351. E. Bonham, Brantford, O., 21 février 1872. Perfectionnement des machines à laver.

No. 1352. T. Moore, Brantford, O., 21 février 1872. Perfectionnement des faucheuses moissonneuses.

No. 1353. G. B. Burland et G. Lafricain, Montréal, Q., cessionnaires de G. Mathews, 4 mars 1872. Une encre à imprimer. (Extension du brevet No. 715, province du Canada).

No. 1354. D. O. Parker, Liverpool, N. E., 4 mars 1872. Chaise à excursions.

No. 1355. D. O. Parker, Liverpool, N. E., 4 mars 1872. Chaise haute d'enfant et table à ouvrage combinés.

No. 1356. D. O. Parker, Liverpool, N. E., 4 mars 1872. Une chaise et un bâton combinés.

No. 1357. D. O. Parker, Liverpool, N. E., 4 mars 1872. Un lavemain brisé.

No. 1358. D. O. Parker, Liverpool, N. E., 4 mars 1872. Hamac, sofa et table d'invalide combinés.

No. 1359. D. O. Parker, Liverpool, N. E., 4 mars 1872. Une chaise de nourrice brisée.

No. 1360. J. S. Kemp, Magog, Q., 4 mars 1872. Perfectionnements aux charres à patates.

No. 1361. W. Milner, Strathroy, O., 4 mars 1872. Perfectionnements aux machines à nettoyer le blé.

No. 1362. W. Milner, Strathroy, O., 4 mars 1872. Perfectionnements aux ressorts de portes.

No. 1364. F. Oakley, Toronto, O., 4 mars 1872. Perfectionnements aux coussinets de rails de chemin de fer.

No. 1364. E. Cline, Napanee, O., 4 mars 1872. Perfectionnements aux presses à fromage.

No. 1365. E. Farr, Vaughan, O., 4 mars 1872. Perfectionnements des clôtures.

No. 1366. J. B. Blair, Trenton, O., 7 mars 1872. Un poêle à air chaud.

No. 1367. E. Cline, Napanee, O., 7 mars 1872. Perfectionnement dans la manière d'envelopper le fromage.

No. 1368. J. Miller, Upton, Q., 7 mars 1872. Perfectionnements dans la manière de préparer le tan.

No. 1360. C. A. Gregory, Québec, 13 mars 1872. Appareil pour mettre les boissons en bouteilles.

No. 1370. John Milne, Hamilton, O., 16 mars 1872. Perfectionnement des boucles de traits de harnais.

No. 1371. D. P. Dunn, Wainfleet, O., 13 mars 1872. Perfectionnements aux marteaux à moteurs mécaniques.

No. 1372. D. O. Parker, Liverpool, N. E., 13 mars 1872. Cheval barrant, voiture, traîneau, chaise haute et escheau combinés.

No. 1373. A. Campaine, Goderich, O., 13 mars 1872. Perfectionnements aux attache-chars de chemins de fer.

No. 1374. W. M. Clark, Artemesia, O., 13 mars 1872. Perfectionnements aux lampes.

No. 1375. W C Macey, Barrie, O, 13 mars 1872. Composition à pierres passe-tuyaux.
 No. 1376. S W France, Hamilton, O, 13 mars 1872. Perfectionnement des pot-àux de gaz.
 No. 1377. A Young, Crowland, O, 13 mars 1872. Perfectionnements aux râteaux à chevaux.
 No. 1378. R A Alloway, Montreal, Q, 13 mars 1872. Manière de boucher les bouteilles, etc.
 No. 1379. A O Malley, London, O, 13 mars 1872. Perfectionnement dans la fabrication des colliers à chevaux.
 No. 1380. W Smith, London, O, 13 mars 1872. Machine à enlever la vapeur et les gazes de la cuisine.
 No. 1381. E Gegg, Toronto, O, 13 mars 1872. Composition pour un métal à anti-friction.
 No. 1382. C Macnab, Fraserville, O, 15 mars 1872. Perfectionnement aux machines à pêcher le marsoin, le phoque et le poisson.
 No. 1383. G Wellington, Toronto, O, 15 mars 1872. Un taquet.
 No. 1884. M P Hayes, Scaforth, O, 15 mars 1872. Perfectionnements aux fourneaux à liquides.
 No. 1385. S H Turner, Hatley, Q, 15 mars 1872. Machine à allumer le gaz, les lampes, etc.
 No. 1386. C G C Simpson, Montréal, 15 mars 1872. Perfectionnements aux alambics.
 No. 1387. M N Hawley, Napance, O, et W E Hazard, Richmond, O, 15 mars 1872. Perfectionnement aux élévateurs à foin.
 No. 1388. A Sluman, Wolfe Island, O, 15 mars 1872. Une boîte à cirage.
 No. 1389. J E Dallyn, Hamilton, O, 15 mars 1872. Perfectionnement des bandages herminiers.
 No. 1390. L Goddu, Montréal, Q, 25 mars 1872. Perfectionnements aux appareils pour clouer les semelles des chaussures.
 No. 1391. L Goddu, Montréal, Q, 25 mars, 1872. Perfectionnements aux appareils pour enfoncer les caboches dans les semelles de chaussures.
 No. 1392. W Wilson, Ramsay, O, 25 mars 1872. Perfectionnements aux barattes.
 No. 1393. H White, Hamilton, O, 25 mars 1872. Fond de futaille amélioré.
 No. 1394. H White, Hamilton, O, 25 mars 1872. Perfectionnement des ressorts de voitures.
 No. 1365. L Goddu, Montréal, Q, 25 mars 1872. Perfectionnements aux appareils pour assembler les semelles de chaussures avec les empeignes.
 No. 1396. L Forrest, Belleville, O, 25 mars 1872. Machine pour étendre les tapis.
 No. 1397. D Hawkins, Hamilton, O, 25 mars 1872. Perfectionnements aux poeles à charbon.
 No. 1398. J Dewe, Ottawa, O, 25 mars 1872. Courroie pour assujettir les lettres et papiers en liasses.
 No. 1399. J Mounce, Darlington, O, 25 mars 1872. Perfectionnements aux cultivateurs.

ETAT du Revenu et des Dépenses de la Puissance du Canada pour le mois finissant le 31 Janvier 1872.

REVENU.	MONTANT.
Douanes	\$1,058,945 23
Excise	338,080 56
Département des Postes	35,251 14
Travaux Publics, y compris les Chemins de fer.	35,690 65
Droits sur les estampilles pour billets promissaires	11,682 30
Divers	64,861 67
Total	\$1,544,511 55
DÉPENSES	\$ 719,399 45
Excédant du revenu	\$ 825,212 10

Chaussures, Cuirs et Peaux.

Ouvrages pour Hommes.

Bottes Napoléon semelles rapportées	3 00
" " " " " " "	2 20
" " " " " " "	2 15
" " " " " " "	2 10
Demi-bottes buff et en vache D. S. et S. S.	1 90
Waterloo No. 1	1 10
" " " " " " "	1 00
" " " " " " "	1 00
Brogans No. 1	1 00
" " " " " " "	95

Cong. buff cousues à la main	2 50
" " " " " " "	2 75
" " " " " " "	3 00
" " " " " " "	3 00
" " " " " " "	1 80
" " " " " " "	1 70
" " " " " " "	1 60
" " " " " " "	3 00
" " " " " " "	1 90
" " " " " " "	2 75
Souliers à oreilles buff et vache D. S. S. S.	1 15
" " " " " " "	1 00
Cong. prunelle cousues à la machine	1 25
Pantoufles tapis	70
Ouvrages pour Garçons.	
Bottes en taure semelles rapportées 1 1/2	1 60
" " " " " " "	1 70
" " " " " " "	1 60
Cong buff	1 30
" " " " " " "	1 25
Brogans en vache D. S.	85
Bals union semelles rapportées	1 25
Ouvrages pour Enfants.	
Bottes taure sem. rap. bouts en cuir. 9 1/2	1 30
" " " " " " "	1 45
" " " " " " "	1 40
Cong buff semelles rapportées 9 1/2	1 00
Bals union	1 00
Ouvrages pour Femmes.	
Bals buff dentelées, hautes, D.S. et S.S. p.fm.	1 15
" " " " " " "	1 10
" " " " " " "	1 15
" " " " " " "	1 05
" " " " " " "	1 05
" " " " " " "	1 00
Cong buff et cuir grainé, imit. lacées D.S. & S.S.	1 25
" " " " " " "	1 05
Bottines en vache D. S.	85
" " " " " " "	80
Demi-bottines en vache D. S. et S. S.	80
Cong kid français cousues	1 80
Bals " " " " " " "	2 25
" " " " " " "	2 00
Pantoufles union	45
" " " " " " "	50
" " " " " " "	65
Bals prunelle hautes de fantaisies	1 00
" " " " " " "	1 00
" " " " " " "	1 40
" " " " " " "	1 50
" " " " " " "	75
" " " " " " "	1 60
Cong " " " " " " "	75
" " " " " " "	1 25
Souliers cuir vernis, S. S.	80
" " " " " " "	80
Ouvrages pour Filles.	
Bals buff hautes dentelées D. S. et S. S.	90
" " " " " " "	90
" " " " " " "	85
" " " " " " "	80
" " " " " " "	75
" " " " " " "	70
Cong buff et cuir grainé, imit. lacées D.S. & S.S.	1 00
" " " " " " "	85
" " " " " " "	1 60
Bals " " " " " " "	1 75
" " " " " " "	1 60
" " " " " " "	75
Bottines en cuir D.S.	80
" " " " " " "	75
Souliers cuir vernis à talons 13 1/2	65
" " " " " " "	55
" " " " " " "	72
Cong prunelle	1 25
" " " " " " "	1 35
Bals " " " " " " "	72
" " " " " " "	90
Ouvrages pour Enfants.	
Bals buff hautes, dentelées D.S. et S.S. 6 1/2	70
" " " " " " "	70
" " " " " " "	67
" " " " " " "	60
" " " " " " "	60
" " " " " " "	55
" " " " " " "	50
Cong buff D. S. et S. S. 6 1/2	65
" " " " " " "	70
Bottines en cuir	50
" " " " " " "	55
Cong kid français, cousues	1 10
Bals " " " " " " "	1 20
" " " " " " "	75
" " " " " " "	60
Cong " " " " " " "	60
" " " " " " "	1 00
Bals kid boutonnés 2 1/2	75
Souliers de fantaisie 2 1/2	57 1/2
Souliers cuir vernis de fantaisie 2 1/2	35

Vins et Spiritueux.

BIERE—	
Allsup, bouteilles par douz.	2 40 à 60
Bass, bouteilles	1 50 .. 2 70
" " " " " " "	2 45 .. 6 60
" " " " " " "	1 60 .. 2 75
Jeffroy, bouteilles	2 45 .. 2 60
" " " " " " "	1 60 .. 1 75
W. Younger & Cie, bouteilles	2 40 .. 2 60
" " " " " " "	1 50 .. 60
EAU DE VIE—	
Giraud Frère, par gallon.	1 75 .. 1 90
" " " " " " "	6 50 .. 7 00
Chaloupin, par gallon.	2 10 .. 2 25
" " " " " " "	7 00 .. 12 00
Biseuit, Dubouché & Cie, p. gallon.	2 60 .. 2 16
" " " " " " "	6 0 .. 6 75
Hennessy & Cie, par gallon.	2 1 .. 2 25
" " " " " " "	7 7 .. 8 60
Martell, par gallon.	2 10 .. 2 25
" " " " " " "	7 75 .. 8 00
Jules Robin & Cie, par gallon.	2 00 .. 2 20
" " " " " " "	7 00 .. 7 50
Sazerac, Desforges & Cie, p. gallon.	1 90 .. 2 00
" " " " " " "	6 50 .. 7 00
Coran & Cie, par gallon.	Manque.
" " " " " " "	6 00 .. 6 50
Pinet, Castillon & Cie, par gallon.	2 00 .. 2 10
" " " " " " "	7 00 .. 7 50
Central Vineyard Proprietors, par gallon.	2 00 .. 2 10
" " " " " " "	2 00 .. 2 10
Renault, par gallon.	2 00 .. 2 10
" " " " " " "	7 C
Gerin, par gallon.	1 90
" " " " " " "	6 50
GENIEVRE—	
Boll & Dunlop, par gallon.	1 30 .. 1 40
" " " " " " "	1 35 .. 1 40
" " " " " " "	1 25 .. 1 30
" " " " " " "	1 25 .. 1 30
" " " " " " "	1 30 .. 1 35
" " " " " " "	1 25 .. 1 35
" " " " " " "	1 30 .. 1 32 1/2
Caisnes Rouges—	
Boll & Dunlop, par caisse.	6 2 .. 6 0
" " " " " " "	6 0 .. 6 75
" " " " " " "	6 00 .. 6 25
" " " " " " "	6 2 .. 6 50
" " " " " " "	6 00 .. 6 25
" " " " " " "	6 00 .. 6 25
" " " " " " "	Manque.
Caisnes Vertes—	
Boll & Dunlop, par caisse.	3 2 à 3 40
" " " " " " "	3 40 .. 3 0
" " " " " " "	3 20 .. 3 30
" " " " " " "	3 20 .. 3 30
" " " " " " "	3 20 .. 3 40
" " " " " " "	3 30 .. 3 40
Caisnes Jaunes—	
Houtman, par caisse.	6 75 .. 7 00
Caisnes Bleues—	
Houtman, par caisse.	4 00 .. 4 25
OLD TOM—	
Booth, par caisse.	5 75 à 6 00
" " " " " " "	5 25 .. 5 50
" " " " " " "	4 50 .. 4 75
RUM—	
Jama'que, par gallon.	1 90 à 2 10
" " " " " " "	1 70 .. 1 80
" " " " " " "	1 00 .. 1 70
VINS XERES—	
Valette, per gallon.	0 65 .. 0 90
" " " " " " "	0 75 .. 1 00
" " " " " " "	0 80 .. 1 00
" " " " " " "	0 90 .. 1 40
" " " " " " "	1 20 .. 3 00
" " " " " " "	1 50 .. 4 00
" " " " " " "	1 00 .. 1 25
" " " " " " "	2 10 .. 5 00
" " " " " " "	5 50
" " " " " " "	6 00
PORTO—	
No. 1, 2 et 3	0 65 .. 0 90
Tarragona	0 65 .. 1 00
Cataluna	0 60 .. 0 65
Valette	0 65 .. 0 90
Graham, No. 1	1 40 .. 1 40
" " " " " " "	1 50 .. 1 75
" " " " " " "	2 25 .. 2 25
" " " " " " "	1 15 .. 4 00
Houtman	1 30 .. 1 30
O'Leary, Cramp & Forrester's O	0 00 .. 1 45
" " " " " " "	0 00 .. 1 65
" " " " " " "	0 00 .. 1 80
" " " " " " "	2 10 .. 4 25
WHISKY ECOSSAIS—	
Ramsay, par gallon.	2 00 .. 2 10
" " " " " " "	5 50 .. 6 00
" " " " " " "	2 85 .. 2 00
" " " " " " "	4 50 .. 5 00
" " " " " " "	1 70 .. 1 80
" " " " " " "	4 00 .. 4 50
WHISKY IRLANDAIS—	
Cork Distillery, par gallon.	2 00 .. 2 20
" " " " " " "	2 00 .. 2 10
Dunville, caisse.	5 75 .. 6 00
CHAMPAGNE—	
Mogt & Chandon, No. 1, bouteilles.	16 00 .. 18 00
" " " " " " "	17 00 .. 19 00
" " " " " " "	15 00 .. 16 00
" " " " " " "	15 00 .. 17 00
" " " " " " "	15 00 .. 20 00
" " " " " " "	15 00 .. 20 00
" " " " " " "	15 00 .. 20 00
ESPRIT DE VIN (Highwines) 50 degré en douane et par lot de 21 tonnes	
Dow & Cie, par gallon.	50 .. 52 1/2
" " " " " " "	47 1/2 .. 50
" " " " " " "	47 1/2 .. 50
" " " " " " "	— .. 50

Ferronnerie, Metallurgie, &c., &c.

Bêches "Amos" par douz.	11.50	à
" " "Ely"	10.50	à	00.00
" " "Pann"	8.00	à	00.00
Fourches, "Jones"	10.00	à	13.00
" " "Brown"	9.00	à
" " "Beches, "Jones"	12.50	à	13.50
" " à foin,	4.00	à	6.50
" " "Brown"	4.00	à	4.50
Haches de bucheron 3 1/2 @ 6 lbs.	10.00	à	11.00
" " supérieures	12.00	à	14.00
" " patentes	11.00	à	13.00
" " Canadiennes	8.00	à
" " Baie d'Hudson	8.00	à	10.00
" " à équarrir 6 @ 9 lbs.	30.00	à	35.00
Charpentiers	24.00	à
" " avec manches	14.00	à
" " légères	9.00	à
" " de chasseur	8.00	à
Hachettes, meilleur qualité	6.00	à
" " à lattes	6.00	à
" " à pieds de biche	8.00	à
Clous, coupés ordinaires	0.00	à	4.50
" " pour quarts à farine par 100 lbs.	5.25	à	6.00
" " meilleure qualité	6.00	à	7.00
" " à finir	4.75	à	7.50
" " rivant	0.05	à	0.10
" " pressés	0.19	à	0.85
Braquettes	0.45	à	1.60
" " rondinier par 100 lbs	5.00	à
" " papier d'une lb	0.06	à
" "	0.10	à
" "	0.18	à	0.30
" " ron à face d'acier	0.5	à
" " face d'acier	0.30	à
" " Maçon à face d'acier	0.30	à
" " acier solide	0.40	à
" " en acier	10.00	à
" " à cordonnier	4.00	à	6.00
" " à pieds de biche	6.00	à
" " à pointes	3.00	à
" " à forgerons	13.00	à	16.00
" " de machinistes	7.00	à	8.00
" " à rivet	4.00	à	6.00
" " en fer pour forgerons	8.00	à	11.00
" " à pied de biche et face d'acier	3.75	à
" " face d'acier	3.25	à
" " tout fer	2.50	à
Manches de Pelles	2.00	à	2.50
" " de fourches	1.50	à
Pelles et Bêches	12.00	à	18.00
" " à grain	9.00	à	12.00
Piquets à pointe d'acier	12.00	à
Rivets	0.16	à	0.22
" " 1 1/2 @ 2 1/2 lbs.	0.25	à	0.40
" " 3 @ 7 lbs.	0.46	à	1.00
" " 8 @ 16 lbs.	1.12	à	2.25
" " étamés 8 @ 16 onces.	0.20	à	0.28
" " 1 1/2 @ 7 lbs.	0.31	à	1.37
Fonte de Garthsherie par tonneau	38.00	à	40.00
Cultures	Manque	à
Autres provenances	36.00	à	38.00
Fer en barre de Staffordshire, 100 lbs	3.25	à	3.50
For affiné	3.50	à	3.75
For en barre Ecossais	3.25	à	3.50
For de Suède	85.00	à	100.00
Fouillard à Clous	Manque	à
" " pour tonneliers par 100 lbs.	4.00	à	4.25
For en feuille, meilleure marque	3.75	à	4.00
Plaques à bouilloires	4.00	à	4.50
Plomb à tir	6.25	à	7.25
Chaudières à Poasse	2.50	à	3.00
" " Sucre	2.50	à	2.75
Fournaux	4.00	à	0.00
Chaudières	4.00	à	0.00
Ancres	6.00	à	7.00
Encanons	7.50	à	11.00
Plomb on gueule	6.00	à	5.50
" " feuille	5.50	à	6.00
Acier	0.12	à	0.09
" " à ressort	6.00	à	7.00
Tôle Glamorgan	6.50	à	7.00
" " F. & W. Crown	Manque	à
" " Swansea	Manque	à
" " Bued	Manque	à
" " Staffordshire	Manque	à
Fer blanc - Charcoal, IC.	10.50	à	10.75
" " IX.	12.00	à	12.50
" " DG.	12.75	à	12.50
" " DX.	12.00	à	00.00
" " Coke IC.	8.50	à	9.00

BULLETIN FINANCIER.

RAPPORT HEBDOMADAIRE DU MARCHÉ DES FONDS DE MONTREAL.

MONTRÉAL, 21 avril, 1872.

BANQUES.	Dir. dernier.	Cloturant à 6 m.
\$200 Banque de Montréal	*8	228 à 229
£50 " Amérique B. du N.	4	119 .. 119
\$100 " de la Cité	3	77 .. 80
50 " du Peuple	3	1104 .. 1121
50 " Moisson	4	114 .. 114
40 " Ontario	4	111 .. 111
100 " de Toronto	4	295 .. 210
100 " Quebec	4	114 .. 114
50 " Nationale	4	114 .. 117
100 " Jacques-Cartier	4	133 .. 135
50 " des Marchands	4	120 .. 120
40 " des Canton de l'Est.	4	108 .. 108 1/2
100 " Royale Canadienne	4	112 .. 112
50 " Union	3	91 .. 91
50 " des Artisans	3	116 .. 116
50 " Commerce	4	135 .. 136 1/2
100 " Dominion	4	168 .. 168
100 " Metropolitan	4	105 .. 107
* Y compris un Bonus de 2 p.c. et 1 p.c.		
CHEMINS DE FER.		
£100 Grand Tronc	—	—
100 Atlantique & St. Laurent	—	—
20 Great Western	3	—
\$200 Champlain & St. Laurent	28	29 1/2
DIVERS.		
40 Télégraphe de Montréal	5	187 à 190
10 " du Peuple	—	104 .. 104
40 Compagnie du Gaz de Montréal	4	200 .. 210
50 Chemin de fer Urbain	8	270 .. 270
100 Compagnie du Richelieu	10	172 1/2 .. 177
100 " Navigation Intérieures	5	—
100 " des Elevateurs	5	—
100 " de Verre du Canada	—	—
400 Bourse des Marchands	3 1/2	50 .. 100
50 Société de Construction Permanente du Dist. de Mon't	4	—
50 Société de Construction Per. Canada	4	—
200 Canada Rolling Stock	5	131 1/2 .. 135
MINES, ETC.		
20 Cie Minière de Montréal	—	\$1.00 .. \$2.00
5 " de Cuivre de la B. Huron	15	40 .. 45
5 " " et d'Argent du Lac Huron	—	—
100 " de Charbon Intercol.	—	75 .. 85
50 " de Tourbe du Canada	—	—

OBLIGATIONS, DEBENTURES, ETC.

Fonds de la Puissance, 6 p. c.	—	à	—
Bons " " 6 p. c.	—	à	—
Debentures du Gouvernement, 6 p. c. stg.	—	à	—
" " " 6 p. c. et.	—	à	—
" " " 5 p. c. stg.	—	à	—
" " " 5 p. c. et.	—	à	—
Droits Seigneuriaux, 6 p. c.	—	à	—
Debentures de Champlain & St. L., 6 p. c.	88	à	—
" " " 8 p. c.	98	à	109
" " " Cité de Montréal, 7 p. c.	98	à	110
" " " 6 p. c.	98 1/2	à	100
Obligations de Montréal, 6 p. c.	96 1/2	à	98
Aqueduc " " 6 p. c.	—	à	—
Havre " " 8 p. c.	—	à	—
" " " 7 p. c.	—	à	—
" " " 6 1/2 p. c.	104	à	—
" " " 6 1/2 p. c.	—	à	—
Obligations de la ville de Québec, 6 p. c.	—	à	—
" " " du havre " 8 p. c.	—	à	—
" " " " 7 p. c.	—	à	—
" " " " 6 p. c.	—	à	—
" " " de la ville de Toronto, 6 p. c.	—	à	—
Debentures des Comtés	6 p. c.	à	—

CHANGE.

De Banque sur Londres, 60 jours	109 1/2	à	108 1/2
Privé " "	107 1/2	à	108
Banque " New York	10 1/2	dist.	—
Privé " "	11	do	—
Traite en or "	p	pair à	1-10
Or à New York	10 1/2	à	—

BURNETT & THOMSON, 61 Rue St. François-Xavier.

ON DEMANDE

UNE PERSONNE QUI POSSEDE QUELQUES MILLE DOLLARS comme associé dans un établissement d'épicerie, S'adresser à L. E. MORIN & CIE. Bureau du Négociant Canadien. MORIN & CIE., Courtiers.

ON DEMANDE

UN ASSOCIÉ qui peut disposer de SEPT A HUIT MILLE DOLLARS comme associé dans une Manufacture de Remèdes Patentes qui ont un grand débit au Canada et aux Etats-Unis. S'adresser à L. E. MORIN & CIE., Bureau du Négociant Canadien. MORIN & CIE., Courtiers.

AU COMMERCE D'ÉPICERIES.

UNE PERSONNE ayant beaucoup d'expérience dans le commerce de la ville et de la campagne et capable d'influencer une nombreuse clientèle. désirent trouver une place comme vendeur dans un établissement de première classe. S'adresser à L. E. MORIN & CIE., MORIN & CIE., Courtiers.

UNE MAISON DE BORDEAUX faisant le commerce de FRUITS SECS et autres articles d'exportation au Canada

Demande un Agent à Montreal

Capable d'influencer des commandes du commerce en gros. On requerra des références satisfaisantes en Angleterre ou en France. S'adresser franco à

LÉON ESPENANT, Ecr., Hôtel du journal La Gironde, BORDEAUX.

AVIS

EST PAR LE PRÉSENT DONNE que la société qui existait ci-devant entre les Soussignés comme marchands, en la ville de Terrebonne, sous le nom de J.-B. BERNARDIN, a été dissoute de consentement mutuel. THÉODORE ROUSSIL, J.-B. BERNARDIN. Terrebonne, 1er Mars 1872.

Dissolution de Société.

La société qui existait ci-devant entre les soussignés comme Marchands-Epiciers, sous le nom social de SENECAL, CADIEUX & JOLY, a été dissoute de consentement mutuel le 1er Janvier dernier. M. L. H. SENECAL reste en possession du stock et des livres. Il est seul chargé du règlement des affaires de la dite société. L. H. SENECAL, PIERRE JOLY.

AVIS.

En référence à l'annonce ci-dessus, je soussigné profite de cette occasion pour offrir à mes amis et au public mes sincères remerciements pour l'encouragement qui m'a été accordé jusqu'à ce jour, et je les informe que je continuerai le même commerce que ci-devant dans les magasins No. 204 rue St. Paul et No. 209 et 211 rue des Omissaires, sous les noms et raison de PIERRE JOLY & CIE., ou j'aurai continuellement en main un assortiment choisi d'épicerie, vins, liqueurs, tabac, cigares, farine et provisions, que je vendrai au plus bas prix du marché. PIERRE JOLY, Ci-devant de la maison Sénécal, Cadieux & Joly.

RHUM DE DEMERARA

20 TONNES à vendre par MORIN & CIE., Courtiers.

DEMENAGEMENT.

MORIN & CIE., Courtiers et Commissionnaires, M transporteront prochainement leur Bureau au Coin des Rues St. Paul et St. Nicolas.

ANCELLE & MORICE

IMPORTATEURS DE

Produits Français

SEULS AGENTS POUR

L'Eau de "Mélisse" des Carmes Déchaussés et pour la Liqueur "Bénédictine" des Moines Bénédictins de l'abbaye de Fécamp

Transporteront au PREMIER MAI 1872, leurs Magasins au No. 342 et 344, RUE ST. PAUL.

Ils recevront à l'ouverture de la Navigation par les navires HIRON de Bordeaux, et *** de Marseille un assortiment complet de VINS ET DE PRODUITS FRANÇAIS, qu'ils offriront en vente à l'arrivée des navires.

MOULINS A COUDRE.

LE MOULIN A COUDRE AMELIORE DE **LAWLOR**

Breveté le 2 Juin 1809, le 17 Novembre 1870, et le 8 Août 1871.

Prix, complet = \$35.00

LE "LAWLOR"

Est le résultat d'une combinaison mécanique des célèbres moulins Singer pour les familles et les manufactures; sa réputation comme moulin à coudre de première classe est au-dessus de tout doute, et conséquemment il n'a pas d'égaux parmi les moulins à points noués vendus à des prix variant de \$25 à \$35.

LE "LAWLOR"

est remarquable non seulement par la supériorité de sa couture, mais encore pour la variété des tissus qu'il peut coudre avec une facilité et une perfection égales, employant le fil de soie, de toile et de coton depuis le No. 10 jusqu'au No. 200. Ainsi l'étoffe de Beaver peut être cousue avec une grande force et uniformité de point, tandis que la tarlatane et la gaze peuvent être plissées et repliées de la manière la plus jolie.

LE "LAWLOR"

a les mêmes accessoires que le Singer de famille pour faire les remplis, ourler, broder, plisser, piquer, finir et rabattre, lesquels n'ont pas d'égaux parmi les autres moulins.

LE "LAWLOR"

travaille d'une manière remarquablement légère et facile; ses points sont excessivement nets et uniformes, et précisément ce qu'il faut pour les familles, tel que prouvé par les nombreux témoignages reçus en sa faveur, dont voici quelques-uns.

M. J. D. Lawlor, Montréal, 1er fév. 1872.

Monsieur.—M'étant servi durant les dix derniers mois du moulin à coudre de Lawlor pour les familles, je dois dire que nous sommes parfaitement satisfaits de ses qualités ouvrières. Il travaille parfaitement bien, est facile à conduire et fait un très beau point sur les tissus les plus fins comme sur les plus épais. A. MASSON, 406, rue Dorchester, de la maison D. Masson & Cie.

M. J. D. Lawlor, Montréal, 24 janv. 1872.

Monsieur.—Je me sers depuis environ deux ans du moulin à coudre à point noué de Lawlor pour les familles, et j'en suis très satisfait. Il fonctionne bien et fait un très beau point des deux côtés du tissu, et coud également bien dans les tissus légers ou épais.

MADAME JOSEPH WALKER, 18, rue Universitè.

M. J. D. Lawlor, Montréal, 30 janv. 1872.

Monsieur.—Je suis heureux de vous informer que le moulin à coudre Lawlor pour famille fonctionne à notre satisfaction. Madame Brown le préfère au moulin le plus dispendieux pour l'usage de la famille. A. G. BROWN, de Brown & Claggett, 20 rue St. François de Sales.

M. J. D. Lawlor, Montréal, 29 janv. 1872.

Je prends la liberté de vous informer que le moulin à coudre Lawlor pour familles que j'ai acheté de vous il y a un an, donne sous tous les rapports la plus grande satisfaction. J'ai employé le Wheeler & Wilson; mais je préfère le votre pour l'usage de la famille.

MADAME M. C. MULLARKY, 25, Carré Richmond.

M. J. D. Lawlor, Montréal, 26 janv. 1872.

Monsieur.—J'ai beaucoup de plaisir à rendre témoignage aux qualités ouvrières supérieures du moulin à coudre de Lawlor pour les familles. Il fonctionne très bien, fait un très beau point noué semblable des deux côtés du tissu. Il est simple et très facile à comprendre. J. A. CLARK, 77, rue Cathcart.

M. J. D. Lawlor, Montréal, 27 janv. 1872.

Monsieur.—Ayant complètement éprouvé les qualités ouvrières du moulin à coudre de Lawlor pour les familles, je suis heureuse de vous informer que dans mon estimation, il est supérieur au Florence et à tous les autres moulins dispendieux dont je me suis jamais servi pour l'usage de la famille. MADAME E. A. WILLIS, 759, rue Ste. Catherine.

J. D. LAWLOR,

Fabricant de moulins à coudre de Singer, B. P. Howe et Lawlor.

Bureau principal—365, Rue Notre-Dame, MONTREAL.

Les marchands de moulins à coudre trouveront avantageux de donner une attention spéciale à la vente de ce moulin.

Demandez les listes de prix et les circulaires.

JORDAN & BENARD,

Offrent en vente

QUINZE MILLIONS DE PIEDS

(15,000,000 de pieds).

BOIS DE SCIAE

COMPRENANT

150,000 Madriers de 3 pouces
80,000 Madriers de 2 pouces
75,000 Madriers de 1 1/2 pouce
75,000 Madriers de 1 1/4 pouce
250,000 Planches de 1 pouce.

De Pin, Pruche, Epinette et autres Bois.

100,000 pieds de Bois de charpente
80,000 pieds de Cèdre

1,500,000 Lattes de Pin
Bardeaux sciés et fondus
Coulombages, Ramos, &c.

Les soussignés ont toujours en mains un grand assortiment de MADRIERS ET PLANCHES blanchis et emboutevés spécialement pour la construction d'HABITATIONS, PLANCHERS, COUVERTURES, CLOTURES, &c., et enfin tout ce qui a rapport aux bois de sciage.

Avant de donner aucun ordre ailleurs, les personnes désirant faire quelque achat de la sorte, auraient tout avantage de visiter notre immense stock et notre grand approvisionnement de Bois de Sciage, Charpente, Cèdre, etc., propre à toutes sortes de travaux, nos PRIX étant EXTREMEMENT REDUITS et défiant toute compétition. Bois débité, brut et Cèdre scié sur commande.

JORDAN & BENARD.

CLOS, 382, rue Craig, coin de la rue St Denis, (Carré Viger).

Nos. 1 et 19, rue Notre-Dame.
Rue Water, coin des rues Barclay & Brocks.

L. N. A. RITCHOT

MARCHANT TAILLEUR

184, Rue Notre-Dame, 184

MONTREAL.

Société de Construction

METROPOLITAINE.

Le livre d'Actions de cette société a été déposé entre mes mains et sera ouvert aux souscripteurs le et après le premier Mars prochain.

ALFRED BRUNET,

38 Rue St. Jacques.
Montréal, 26 Février, 1872.

La Banque du Peuple

AVIS.

AVIS est par le présent donné que feu AMABLE PREVOST, en son vivant, Ecuier, Marchand de la Cité de Montréal, est décédé le Nouf février courant, et a par là cessé d'être membre de la Corporation ou associé gérant de la "Banque du Peuple."

A. A. TROTTIER,

Caissier.

JOHN PRATT,

Président.

Montréal, 15 février 1872.

LE BULLETIN DE NEW YORK

JOURNAL FINANCIER, COMMERCIAL ET D'EMIGRATION

PARAIT TOUS LES LUNDIS.

ABONNEMENT POUR LE CANADA :

Un an.....\$8.00
Six mois.....4.50

Les communications relatives au journal et les remises de valeurs devront être adressées au Directeur du Bulletin de New York, 48 Broad Street, ou au Bureau du Négociant Canadien, bâtiesse de la Gazette à Montréal.

Agence Mercantile du Canada

(The Commercial Agency of Canada.)

Etablie Janvier 1871.

Fournit des Informations détaillées sur le caractère, l'aptitude, la position financière de chaque négociant, commerçant et banquier de la Puissance.

Un Registre contenant les noms et la valeur pécuniaire des personnes engagées dans le commerce a été publié avec un supplément quotidien des changements et de l'établissement de nouvelles maisons.

MURRAY, MIDDLEMISS & CO.

PROPRIETAIRES,

181, RUE ST. JACQUES
MONTREAL.

SUCCESSALES :

Toronto, Halifax, London, Manchester, Sheffield, Liverpool, Glasgow, Melbourne, Paris.

BUREAUX ASSOCIÉS :

New York, Boston, Philadelphia, Baltimore, Chicago, Cincinnati, Washington, St. Louis, San Francisco, Portland, Me.; Portland, Oregon; Detroit, Milwaukee, Louisville, St. Joseph, Toledo, St. Paul, Quincy, Kansas City, Albany, Syracuse, Utica, Birmingham, Rochester, Buffalo, &c.

On se charge de collections à des taux satisfaisants. On ne charge que sur les règlements effectués.

**JONCTION DU CHEMIN DE FER
DES
COMTES DU SUD-EST.**

1871—Table des Heures No. 2.

Le et après le 6 NOVEMBRE 1871, les TRAINS partiront comme suit :

ALLANT AU NORD.	Dis	No. 1 Malle.	No. 3 Fret.
Richford, Vt.....Dép.....		A. M. 6.10	A. M. 6.10
Abercorn.....	27	6.20	6.25
Sutton Flat.....	81	6.40	6.55
Emerson's.....	111	6.50	7.15
West Bromo.....	153	7.05	7.35
Sweetsburgh.....	18	7.20	7.50
Cowansville.....	203	7.30	8.10
East-Farnham.....	24	7.40	8.30
Brigham.....	264	7.50	8.40
Farnden.....	291	7.55
West-Farnham.....	333	8.10	9.10
St. Jean.....		8.45
Montréal.....Arr.....		9.50

ALLANT AU SUD.	Dis	No. 2 Malle.	No. 4 Fret.
Montréal.....Dép.....		P. M. 3.00	A. K.
St. Jean.....		4.30
West Farnham.....		5.15	10.30
Farnden.....	41	5.30
Brigham.....	75	5.35	11.00
East Farnham.....	99	5.45	11.20
Cowansville.....	131	5.55	11.45
Sweetsburgh.....	151	6.05	11.55
West Bromo.....	18	6.20	12.10
Emerson's.....	223	6.35	12.30
Sutton Flat.....	253	6.45	12.50
Abercorn.....	31	6.55	1.20
Richford, Vt.....Arr.....	333	7.05	1.30

Les passagers du Train No. 1 communiquant à St. Jean avec les Trains pour New-York, Boston, Rouso's Point, &c.

On ne change pas de Char de ou pour Montréal. Des relais attendent aux Stations à l'arrivée des Trains de Montréal pour toutes places des Cantons de l'Est.

Jusqu'à nouvel ordre, les Trains de Fret circuleront seulement les Mercredi et Samedi.

Les Passagers ont droit de circulation sur les Trains de Fret.

Les Passagers des Trains venant du Nord ont droit de circulation sur les Trains allant au Sud.

A. B. FOSTER,

Gérant.

atérlee, P. Q., 2 novembre, 1872.

Ventes par Encan.

PAR JOHN LEEMING & CIE.

Grande Vente de



NOUVELLES EPICERIES

FRANCAISES ET ANGLAISES

The Nouveaux TABACS

VINS, SPIRITUEUX,

&c., &c., &c.,

Aux magasins de MM. J. G. Shipway & Fils, rue St. Jean.

JEUDI, LE 25 AVRIL

Détails dans les catalogues.

Vente à DIX heures.

JOHN LEEMING & CIE., Encanteurs.

PEINTURES, PAR ENCAN

MARDI MATIN, 16 AVRIL.

Aux Magasins de MM. J. G. Shipway & Fils, rue St. Jean, seront vendus :

700 Barils de Peintures à l'huile (Blanche, Verte, Claire et Foncée, Bleu, Jaune, Noir et Bronze, Noire, Brune et Pourpre, le tout des Manufactures de Hellier, Wells et Hundall, et venant d'être importé).

20 Barils de ROUGE VENITIEN, &c., &c.

Vente à ONZE heures.

JOHN LEEMING & CIE., Encanteurs.

E. GERIN,

Grand Propriétaire de

VIGNOBLES A ROUMAGNOLE, PRES COGNAC.

Le navire "PRUDENCIA" quittera CHARLENTE le premier Avril prochain, avec un chargement de PRODUITS FRANCAIS, consignés aux soussignés, et consistant en :—

- Barriques } EAU DE VIE de "GERIN" crus de 1864 à 1871
- Caisnes } EAU DE VIE de "GERIN" crus 1858 à 1871
- Caisnes } CHAMPAGNE, différentes marques favorites.
- Caisnes } VIN CLARET de choix.
- Futs } VIN BLANC "de GRAVE"
- Caisnes } CHAMPAGNES
- Futs } VIN DE MESSE
- Caisnes } VIN MEAULX PIC, délicieux vin de table
- Caisnes } MOUTARDE FRANCAISE;
- Futs } VINAIGRE
- Caisnes } &c &c &c

Le tout sera offert en vente à l'arrivée du navire. M. GERIN n'est pas un négociant, mais un propriétaire de VIGNOBLES et tous ses VINS et spiritueux sont fabriqués sous sa surveillance personnelle et sont garantis égaux aux meilleurs marques du district de COGNAC.

JOHN LEEMING & CIE., Consignataires.

FAIENCE! VERRERIES!

PRODUITS CHIMIQUES, &c., &c.

Diverses consignations de Marchandises ci-dessus seront reçues par les premiers arrivages du printemps et offertes en ventes publiques le long des navires.

JOHN LEEMING & CIE. Commissaires Priseurs.

Bureaux au premier Mai—Coin des rues St. Nicolas et St. Paul.

EMMAGASINAGE.

On s'occupera d'emmagasiner comme ci-devant aux spacieux magasins

No. 30, RUE ST. NICHOLAS

OVIDE STE. MARIE & CIE.

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE DE 1869.

DANS LA COUR SUPERIEURE.

CANADA } Dans l'affaire de
Province de Québec. }
DISTRICT DE MONTREAL. }

LOUIS PERRAULT

ET DE CHARLES OVIDE PERRAULT,

Tous deux Imprimeurs et Editeurs de la Cité de Montréal, tant individuellement que comme ayant fait affaires comme tels en société à Montréal, susdit sous la raison sociale de "Louis Perrault & Cie."

Les soussignés ont déposé au Greffe de cette Cour un acte de composition et de décharge exécuté par leurs créanciers; et Vendredi, le dix-septième jour du mois de Mai prochain, ils s'adresseront à la dite Cour pour obtenir une ratification de la décharge par la effectuée, tant individuellement que comme ayant été en sociétés sous la dite raison sociale. Montréal, le vingt-et-unième jour de Mars 1872.

LOUIS PERRAULT,

CHARLES OVIDE PERRAULT,

Par leur Procureur ad litem, P. R. LAFREYAYE.

G. H. DUMESNIL,

Syndic Officiel, NOTAIRE ET COMMISSAIRE

POUR QUÉBEC ET ONTARIO,

No. 5 Rue St. Sacrement, MONTREAL.

M. G. H. Dumesnil se charge aussi d'affaires à commission et succession, d'achat et de vente de propriétés, etc., etc., etc.

SALLE D'ENCAN DE TORONTO

Etablie en 1834.

F. W. COATE & CIE.

AGENTS DE MANUFACTURES

ENCANTEURS

ET

MARCHANDS COMMISSIONNAIRES

RUE KING

TORONTO.



AVIS DU GOUVERNEMENT.

DÉPARTEMENT DES DOUANES. OTTAWA, 11 avril, 1872.

ESCOMPTE autorisé sur les envois américains jusqu'à nouvel ordre: 9 par cent.

R. S. M. BOUCHETTE,

Commissaire des Douanes.

AVIS.

ETABLISSEMENT DE

COMMISSAIRE PRISEURS

ET

COMMISSIONNAIRE.

J'ai vendu mes intérêts dans mon établissement de Commissaire Priseur et de Marchand Commissionnaire à

OVIDE STE. MARIE, ECR.,

DE CETTE VILLE,

qui me succédo dans toutes les branches de mon commerce sous les noms et raison de JOHN LEEMING & Cie., Encanteurs et Marchands Commissionnaires. Quand ma santé me le permettra, je serai heureux d'agir comme Commissaire Priseur pour la nouvelle maison aux magasins des négociants pour qui j'ai vendu depuis tant d'années, et en leur offrant mes plus sincères remerciements ainsi qu'au public de Montréal, pour les faveurs qu'ils m'ont accordées pendant une période de TRENTE-UN ANS, je sollicite respectueusement la continuation des mêmes faveurs pour mon successeur M. STE. MARIE qui, s'en suis confiant, d'après les facilités qu'il possède, fournira la plus ample satisfaction à mes nombreux amis et au public.

JOHN LEEMING.

Montréal, Mars 1872.

P. S.—J'aurai un bureau privé chez M. STE. MARIE où je transigerai toutes les affaires qui concernent mon ancien établissement maintenant en liquidation.

J. L.

AVIS.

En référence à l'annonce ci-dessus, j'ai l'honneur d'annoncer au public que j'ai acheté les intérêts de M. JOHN LEEMING, dans son établissement de

COMMISSAIRE PRISEUR

ET

MARCHAND COMMISSIONNAIRE

et je me propose de continuer les mêmes affaires sous les noms et raisons de JOHN LEEMING & CIE.

Au Premier Mai, je transférerai mes bureaux dans les bâtiments, coin des rues St. Paul et St. Nicholas (actuellement occupés par MM. W. R. ROSS & CIE.), où je me propose de tenir régulièrement des

VENTES PAR ENCHÈRES

D'ÉPICERIES ET MARCHANDISES

de toutes descriptions pour lesquelles je sollicite respectueusement

DES CONSIGNATIONS

dont je disposerai au plus grand avantage des consignataires et pour lesquelles je rendrai compte fidèlement et promptement.

Ventes publiques aux magasins des Négociants.

Je m'occuperai aussi de la vente de poisson et autres marchandises sur le quai et le long des navires.

Je donnerai une attention spéciale à la vente de Marchandises avariées pour le compte des Assurances et fournirai les comptes de ventes ainsi que tous autres documents avec promptitude.

Je tiendrai pour référence les Plans des Cadastres et les livres qui s'y rattachent des NEUF QUARTERS de la ville, et je donnerai une attention spéciale aux

Ventes de Propriétés Foncières.

Le Département de la Comptabilité sera spécialement sous la direction de M. E. J. PICKUP qui a eu la même charge pendant plusieurs années chez M. Leeming.

OVIDE STE. MARIE.

Montréal, Mars 1872.

Huiles et Peintures
LYMANS, CLARE & CIE.
 ÉTABLIS EN 1803.
MANUFACTUREURS D'HUILE DE LIN,
PEINTURES ET MASTIC.
IMPORTATEURS DE DROGUES ÉTRANGÈRES,
PEINTURES ET COULEURS.
HUILES ET BOIS DE TEINTURES.
 382, 384 et 386, St. Paul Street,
 Montréal.

ALFRED SAVAGE & SON
 Manufacturiers
D'HUILE DE LARD, HUILES POUR
MACHINERIES ET LAME.
 Usine—Coin des Rues McCord et St. Thomas.
 Bureau—No. 1, Halle aux Blés, Rue St. Jean,
 MONTREAL.

JOHN McARTHUR & SON,
IMPORTATEURS ET MARCHANDS D'HUILES,
PEINTURES SÈCHES ET À
L'HUILE, VERNIS, VITRES,
PRODUITS CHIMIQUES,
 Marchandises de Marino, Teintures, &c.,
 18 Rue Lemoine, MONTREAL.

R. C. JAMIESON & CIE.,
MANUFACTURIERS DE VERNIS et D'IMI-
TATION DE LAQUE DE CHINE.
 IMPORTATEURS
D'HUILES, PEINTURES, COULEURS, THE-
REBENTINES, etc., etc.
 No. 3 Halle aux Blés et No. 6 Rue St. Jean,
 MONTREAL.



ASSORTIMENT COMPLET DE PEINTURES.
 Huiles, Vitres, Pinceaux, Vitres colorées et de
 Miroirs, Tapisserie, Huile de Charbon, Lampes, etc.,
 des plus considérable et admirablement choisis.
 VENTES EN GROS ET EN DÉTAIL.
 Veuillez rendre une visite à mon Etablissement,
 311 et 313 RUE ST. LAURENT, MONTREAL.
 L. N. DENIS.

Huile de Pétrole.
COMPAGNIE CANADIENNE DES TERRES
ET DE MINES (Limitée)
 Bureau principal: 22 MINING LANE, LONDRES,
 ANGLETERRE.
 TRADE MARK.



RAFFINERIE DE PÉTROLE (STANDARD
PETROLIA), ONTARIO.
 D. CAMPBELL, AGENT,
 13 Halle aux Blés,
 MONTREAL.

ROBERT B. MURRAY,
MARCHAND EN GROS DE PÉTROLE RAFFINÉ,
D'HUILES LUBRIQUES, BEN-
ZOLE, GOUDRON, etc.,
 36 Rue Lemoine, MONTREAL.
 Toujours en magasin toutes les meilleures marques
 d'Huiles de Charbon.
 Le plus haut prix payé pour les barils vides.

J. McARTHUR & SON

Nos. 9 et 10

Nouvelles Bâtisses des Sœurs,

IMPORTATEURS

ET

MARCHANDS EN GROS

DE

VERRE À VITRES

DE TOUTES SORTES.

Huile de Lin

Bouillie Blanche, Crue et Double Bouillie.

Peintures

Sèches et à l'Huile de toutes couleurs.

Laque

Pour assécher les Peintures et les Vernis.

Esprit de Terebentine.

Resine.

Poix.

Goudron.

Produits Chimiques.

Bois de Teinture.

HUILE de Pétrole.

HUILE de Loup-marin.

HUILE Morue.

HUILE de Baleine.

HUILE de Lard.

HUILE d'Olive

ET

HUILES POUR MACHINES

DE TOUTES SORTES.

AINSI QUE

HUILES POUR SUINT.

BUREAU DE POSTE, Montréal, 21 Septembre 1871.

Distribuées.		MALLES.	J oyées.	
A. M.	P. M.	ONTARIO.	A.	P.
3.30		Ottawa, p. chemin de fer (a)	7.00	6.45
3.30		Province d'Ontario. (a)	7.00	6.45
	6.30	Rivière Ottawa par route.	7.00
QUEBEC.				
		Québec, Trois-Rivières et		
		Sorel, par vapeur.		
		Québec, p. chemin de fer.		
8.00		Townships, C.F.T. Riv. Ar-		7.00
	2.00	thabaska et Riv. du Loup		2.00
8 & 11 1/2		St. Rémi et Hemmingford	6.00	1.00
	2.00	St. Yacinthee et Sherbrooke		2.30
10.00		Do St. Jean et Rouze's Pt.		2.30
		Shefford et la jonction du		
10.00		chemin de fer Vt.		2.60
MALLES LOCALES:				
11.00		Beauharnois (route) ...		
		Chambly (aussi 6 A. M.		
11.00		St. Césaire.		
11.00		Contrecoeur, Varennes et		1.30
		Verchères.		
11.00		Côte St. Paul et Tanberies	10.30
10.00	5.45	Huntingdon.	6.00	2.00
9.30	2.00	Laçhine.	6.00	2.00
10.00		St. Lambert.		2.00
9.30	2.15	Laprairie.		2.00
11.00		Longueil.	6.00	1.30
		N. Glasgow & St. Récollet.	7.00
	5.15	Terrebonne & St. Vincent.	7.00	3.00
8.30	5.00	Pointe St. Charles.	8.30	5.00
		St. Laurent, St. Eustache,		
		St. Scholastique, et		
		Belle-Rivière.	7.00
	1.30	St. Jérôme, Ste. Rose et		
	2.30	St. Thérèse.	7.00
8 & 10		St. Jean & Station, St.	8.00	2.00
		Armand.		
8.00		Trois-Rivières par la Rive		3.0
		Nord.		
PROV. MARITIME:				
		N.-Brunswick et Islo P.E.		7.00
		Halifax, N.-E.		7.00
Les malles pour T.-Nouve				
sont ouvertes tous les				
jours à Halifax, et de là				
la transmission se fera				
tous les vendredis alter-				
natif. à partir du 2 Juin.				
ÉTATS-UNIS.				
8 & 9 1/2		Boston et les Etats de la		
		Nouv. Angleterre, ex-	8.00	2.15
		cepté le Maine.		
8.10 1/2		New-York et les Etats du		2 1/2 & 7
		Sup.		
8 & 9 1/2		Island Pond, Portland et		12 1/2 & 7
		le Maine.		
8.30		Etats de l'Ouest et du Pa-	7.00	6.45
		cifique et Manitoba.		
INDES OCCIDENTALES.				
Lettres, etc., payés d'avance (via N.-)				
York, sont expédiées chaque jour				
à New-York d'où partent les sa-				
malles:				
		Pour Havane et Indes Occidentales		2.15
		via Havane, tous les Jours P. M.		
		Pour St. Thomas, les Indes Occiden-		
		tales et Brésil, le 23ème jour de		
		chaque mois.		
GRANDE BRÉTAGNE.				
		Par la ligne Canadienne.	Vendredi	7.00
		Par la ligne W. & G. via		
		New-York.	Lundi	2.30

(a) Les sacs de la mallo par les chars sont ouverts de 5.45 à 8.30 p.m.
 (b) do. ouverts jusqu'à 1.35 p.m.

Les lettres enregistrées doivent être déposées 15 minutes avant la fermeture des malles.
 Les boîtes à lettres dans les rues sont visitées à 10.30 A.M., 1.15, 5.45 et 9.00 P.M.
 Le Dimanche à 9.00 P.M.

W. A. CAMPBELL & CIE.
IMPORTATEURS & MARCHANDS EN GROS
 DE
 Café, Chocolat, Cacao et Broma de Choix, Epices,
 Moutarde, Crème de Tartre, Bi-car de Soude, Pou-
 dre à Boulanger, Farine de Riz et Chicorée moulu
 et en grain.
 Propriétaires des Canada Spice and Coffee Mills.
 BUREAU 21 RUE ST. SACRÉMENT,
 MONTREAL.

J. L. CASSIDY & CIE.
IMPORTATEURS DE
PORCELAINES,
VERRES ET VAISSELLE.
 339 & 341 Rue St. Paul.
BATISSK DES SŒURS, MONTRÉAR.

G. & J. GROVES,
 MARCHANDS DE
FAIENCE,
424,
Rue St. Paul,
MONTRÉAL.



COMPAGNIE DU
CHEMIN DE FER LE GRAND TRONC
DU CANADA.

1871—ARRANGEMENTS D'HIVER.—1872

Nouveaux chars pour tous les Trains Express

LES Trains partiront maintenant de **MONTRÉAL** comme suit :

ALLANT A L'OUEST.
 Express de Jour pour Ogdensburg, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Guelph, London, Brantford, Goderich, Buffalo, Déroit, Chicago et tous les points du Ouest à 8.00 A. M.
 Express de Nuit do do 8.00 P. M.
 Train d'accommodement pour Brockville et les stations intermédiaires 4.00 P. M.
 Train Mélé pour Kingston do do 6.00 A. M.
 Trains pour Lachine à 7.00 A. M., 9.00 A. M., 12.00 (midi) 3.00 P. M., et 5.00 P. M. Le Train de 3.00 P. M. va à la frontière.

ALLANT AU SUD ET A L'EST.
 Train d'accommodement pour Island Pond et les stations intermédiaires 7.00 A. M.
 Express pour Boston via Vermont Central 9.00 A. M.
 Express pour New-York et Boston via Vermont Central à 3.30 P. M.
 Le train de la Mallo pour St. Jean et Rouss's Point, en connexion avec les trains du Stanstead, Shellford & Chamblay et de Jonction des Cantons du Sud Est 3.00 P. M.
 Train de la Mallo pour Island Pond et les stations intermédiaires 2.00 P. M.
 Mallo de Nuit pour Québec, Island Pond, Gorham, Portland et Boston et les Provinces d'en Bas, arrêtant entre Montréal et Island Pond à St. Rita, St. Hyacinthe, Upton, Acton, Richmond, Sherbrooke, Lennoxville, Compton, Canticooke et Norton Mills, seulement à 10.30 P. M.

Il y aura des Chars Docteurs Palais Pullman à tous les trains directs de jour et de nuit. Le bagage sera étiqueté pour tout le trajet.

Comme la ponctualité dépend des connexions avec les autres lignes, la Compagnie ne sera pas responsable des Trains qui n'arriveront pas et ne partiront pas des Stations aux heures nommées.

Les steamers *Carlotta* ou *Chase* laisseront Portland pour Halifax, N. E., tous les Samedis après-midi à 4.00 heures p. m. Le confort est excellent pour les passagers et le fret.

La Compagnie Internationale des Steamers, faisant le trajet en connexion avec le Chemin de Fer le Grand Tronc, laisse Portland tous les Mardis et Jendis à 6.00 heures p. m., pour St. Jean, N.B., etc., etc.

On pourra acheter des billets aux principales stations de la compagnie.

Pour plus amples informations et l'heure du départ et de l'arrivée de tous les Trains aux stations intermédiaires et au terminus du chemin, s'adresser au Bureau où l'on vend des billets, à la Station Bonaventure ou au Bureau No. 33, Grande Rue St. Jacques.

C. J. BRYDGES,
 Directeur-Gérant.

Montréal, 31 Octobre 1871.

Ferronnerie et Quincallerie.

C. H. LETOURNEUX,
IMPORTATEUR de
FERRONNERIE,
QUINCALLERIE,
COUPELLERIE, &c., &c.,
 261 à 265 Rue St. Paul, (coin de la ruelle Vandrouil)
MONTRÉAL.

MAGASIN CANADIEN DE FERRONNERIES

H. BEYVEAU, Importateur de **FERRONNERIES** et **FABRICANT de FERBLANTERIES, ENSEIGNE de L'ÉCOLE et du CADEYAN.** Nos. 393 et 395 Rue St. Paul, MONTRÉAL. Assortiment complet d'outils, Térébentine, Peintures de toutes sortes, Vitres de toutes grandeurs, Vernis, etc.—Aussi: **POÈLES DOUBLES** à un ou deux fourneaux, **POÈLES DE CUISINE** à charbon et à bois, de fantaisie et autres.

SANCER & FRÈRE,
IMPORTATEURS de FERRONNERIES et QUINCALLERIE,
 Nos. 283 et 285 coin des Rues St. Paul et St. Gabriel, Assortiment complet de **FERRONNERIES**, ainsi que **VITRE** de toutes grandeurs, **PEINTURES** de toutes couleurs, **MASTIQUE, HUILE, Térébentine, Vernis à Meuble, Vernis à Voiture, POÈLES de Cuisine, POÈLES DOUBLES, Fer en barre, CHARBON, &c., &c.**

ETABLIS EN 1869.



J. T. Le TOURNEUX,

IMPORTATEUR DE
PEINTURES DE TOUTES COULEURS
HUILES, VERNIS,
VERRES A VITRES, MASTIC,
LAMPES, PINCEAUX,
CHEMINÉES, ETOUPE,
COLTAR, &c., &c.

VITRES, GLACES DE MIROIRS et VITRES DE COULEUR
 TAILLÉES A DEMANDE.

RECETTES POUR TEINDRE, &c.
 Seul agent pour la Puissance du Canada de la Graisse Patentée de Dossors pour Essieux.
No. 259, Rue St. Paul, Montréal,
 Enseigne de la Lampe, Pinceau et Baril de Peinture.

Scierie à Vapour.

SCIÉRIE À VAPEUR
 DE
J. McD. CAMPBELL & CIE.
 Ci-devant **MOULINS DOUGLAS**
 452 Rue William, (Mc Cord ouest.)
 Bois de service scié et plané à ordre.
J. McD. CAMPBELL. ALFR. HOULE.

Garde-magasins.

EMMAGASINAGE EN ENTREPOT OU FRANC DE DROITS.

FRED. CASTLE,
 65, RUE DE LA COMMUNE,
 Vis-à-vis le Bassin du Canal,
MONTRÉAL.

ADOLPHE GERMAIN,
AVOCAT.
SOREL, District de Richelieu.
 M. GERMAIN se charge de toutes collections et d'affaires légales dans le district de Richelieu.

Graines.

WM. EVANS,
GRAINETIER DU CONSEIL D'AGRICULTURE,
 Province de Québec.

ENTREPOT Agricole et Magasin de Graines du Canada.
 Coin des Rues McGill et des Enfants Trouvés.

MARCHÉ STE. ANNE, MONTRÉAL.

PRODUITS AGRICOLES DE TOUTS GENRES.

Graines de champs, de jardins, et de fleur, guano superphosphaté et autres fertilisants.
 Serres et ferme à graines à la Côte St. Paul, près Montréal.
 Arbres fruitiers et d'ornements, tiges, roses, serres, plantes végétales, petits fruits, etc., etc.

Les Marchands de la Campagne

Sont priés de ne pas oublier la
PHARMACIE PICAULT & FILS
 dans leurs achats du Printemps. Tous les articles sont de qualité supérieure et à des **PRIX EXCESSIVEMENT BAS.**

AUSSI
GRAINES DE CHAMPS, DE JARDINS et de FLEURS toutes fraîches.
PICAULT & FILS,
 PHARMACIENS CHIMISTES,
 75, Rue Notre-Dame.

EWING BROTHERS

GRAINETIERS,
100, Rue McGill,
MONTRÉAL,

Offrent en vente un assortiment choisi de **GRAINES DE FERMES, DE JARDINS DE FLEURS, PLANTES BULBEUSES, PLANTES FLEURISSANTES.**
 Etc., Etc., Etc.

Une attention spéciale donnée au **COMMERCE de GROS.**
 Remanillons et prix donnés sur application.

Pharmaciens.

LE SOTHÉRION
PAPIER PULMONAIRE ANTI-ASTHMATIQUE.

DIPLOMÉ.
 Préparé par le Dr. **POURRIER**, de la Faculté de Paris.

CE NOUVEAU REMÈDE, résultat de longues recherches et d'expériences multipliées est souverain contre les maladies des voies respiratoires, ces affections cruelles et terribles considérées jusqu'à ce jour comme incurables.

Depuis qu'il a commencé d'être en usage, des cures rapides dans des cas désespérés ont été obtenues, et un nombre considérable de certificats sont venus attester son efficacité; aussi chaque jour il prend un plus grand extension et bientôt il sera universellement connu.

Ce remède agit dans les maladies anciennes comme dans les maladies nouvelles; son administration est des plus simples et exempte de tout inconvénient.

Il guérit Asthme, Consomption, Bronchite, Toux nerveuse, Grippe, Coqueluche, Irritations du Poirino et de Gorge, Insomnie, Palpitations de Cœur, Faiblesse du Constitution.

On peut donc à l'aide de ce remède incomparable dissiper l'accès le plus rebelle en huit ou dix minutes, et arriver, en continuant d'en faire usage, à la guérison des maladies énumérées.

Le **Sothérior**, Papier Pulmonaire Anti-Asthmatique se vend par paquets de 25 feuilles. Prix \$1.00.

On expédie contre remboursement ou contre un mandat sur la poste.

N. B.—Le Sothérior, Papier Pulmonaire Anti-Asthmatique (tant breveté, toute contrefaçon sera poursuivie suivant la loi.

Dépot Général—Pour la France, No. 14 rue de Castiglione, Paris; pour le Canada, chez le Dr. **POURRIER**, Chirurgien Dentiste, 15 rue St. Jean, Québec.

Agents, pour la Puissance du Canada,
EVANS, MERCER & CO.,
MONTRÉAL.

Assurances.

UNION COMMERCIALE COMPAGNIE D'ASSURANCE DE LONDRES, ANGLETERRE.
Capital, 2 1/2 Millions Stg.—Deposé en Canada, \$150,000.
FEU.—On accorde des polices d'assurance sur grain et produits de la ferme, magasins d'entrepôts, demeures, magasins et Usines et leurs contenus.
VIE.—Garantie parfaite et taux raisonnable.

Marques caractéristique—Economie dans l'administration et bonus libérés aux.
Voir exemples dans le prospectus.

MORLAND, WATSON & CIE.,
Agents Généraux pour le Canada.

FRED. COLE, Secrétaire.
A. TELLIER Sous-Agent.
Bureaux—385 & 387 Rue St. Paul.

**THE CITIZENS
INSURANCE COMPANY
OF CANADA**

Capital Souscrit - - \$1,000,000

BUREAUX PRINCIPAUX :

175, Rue St. Jacques, Montreal.

DIRECTEURS :

SIR HUGH ALLAN..... Président.
EDWIN ATWATER..... Vice-Président.

HENRY LYMAN, ADOLPHE ROY,
NORTON P. CORSE, C. J. BRIDGES,
GEORGE STEPHENS.

RISQUES CONTRE LE FEU.

Pris à des taux raisonnables sur toutes descriptions de propriétés en ville et à la campagne. Bâtiments isolés et Constructions de Ferme, pour Trois Ans aux plus Bas Taux. On prend aussi des Risques sur les Grains et Produits.

RISQUES SUR LA VIE

Avec ou sans Profits tous d'après le Nouveau Système et aux conditions les plus favorables.

FIDELITE. GARANTIE

Des Bons d'indemnité sont accordés contre les pertes causées par l'infidélité des employés. Les Bons de Fidélité de cette Compagnie sont acceptés par presque toutes les Compagnies de Chemins de Fer, Banque, Corporations Municipales et Compagnies Publiques de la Puissance, aussi bien que par le Gouvernement de la Province de Québec.

ACCIDENTS.

Des Polices sont données contre les accidents causant des injures corporelles ou pertes de vie, garanties de \$5 à \$5 par semaine pour incapacité temporaire provenant d'accidents ou le paiement de la somme principale assurée (de \$500 à \$5,000) si l'injure cause la mort.

Cette Compagnie étant purement Canadienne et soutenue par les plus grands capitalistes et marchands de la ville de Montréal, à droit et sollicite le support du public Canadien.

On peut obtenir des Prospectus de chaque Département avec tous les détails en s'adressant aux Bureaux Principaux ou à aucun des Bureaux de la Compagnie.

SA GRANDEUR MGR. DE MONTREAL et les Messieurs suivants ont des parts dans cette Compagnie :

- | | |
|----------------------|---------------------|
| Hon. Juge Berthelot. | A. Cantin. |
| Hon. C. S. Rudier. | Dumas Masson. |
| Hon. Henry Starnes. | J. B. Rolland. |
| John Pratt. | J. B. Beaudry. |
| E. J. Barbeau. | Dr. Trudel. |
| P. M. Galarneau. | N. Villeneuve. |
| V. Adon. | N. Valois. |
| E. Hudon. | P. A. A. D rion. |
| P. A. Fautaux. | J. F. Sinconnes. |
| R. Bellemare. | J. L. Cassidy. |
| L. J. Béliveau. | Cassidy et Leblanc. |
| Alphonse Desjardins. | A. Jodoin, Fils. |

Et plusieurs autres citoyens bien connus de Montréal.

GEORGE B. MUIR.
Garant du Département du Feu.

EDWARD STARK.
Directeur Gérant.

Département des Garanties sur la Vie et sur les Accidents.

Montréal, 2 Mars 1872.

Assurances.

ETAT FINANCIER

DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE

ANDES,

25 Octobre 18 1.

Argent en mains, à la banque et en transit	\$288 034.43
Bonds des Etats-Unis, Etat, Ville et Comté, valeur actuelle	\$300,073.34
Bonds du chemin de fer, valeur actuelle	8,900 00
Prêts collatéraux	99,500.00
Intérêts accumulés	49,000.00
Premiers hypothèques	697,496.53
Billets recevables	9,347.66
Comptes courants primes et balances entre les mains des agents	38,096.70
Montant des actionnaires par cotisation	500,000.00

Total de l'actif.....\$2,078,148.46

PERTES DE CHICAGO.
\$850.000
EN COURS DE REGLEMENT.

J. B. BENNETT.

Président.

N. P. HARRINGTON, Agent,
235 Rue St. Jacques.

4 Novembre.

CANADA LIFE

ASSURANCE COMPANY.

CETTE INSTITUTION établie depuis 1847 est depuis son temps placée hors des dangers des premières années d'une Compagnie d'Assurance.

SON AMPLI CAPITAL, SES FONDS, et l'administration qui est confiée à des personnes d'une expérience consommée offrent des

GARANTIES INCONTESTABLES aux assureurs.

Ces traits caractéristiques et la **MODICITÉ DE SES TAUX**

font de cette institution qu'elle n'est surpassée en avantages par aucune autre.

On peut obtenir en s'adressant soit aux agences, soit aux bureaux de la Compagnie, des copies détaillées du dernier rapport. Les tables des taux des différents systèmes d'assurances.

BUREAUX à MONTRÉAL: 196 Rue St. Jacques.

R. POUNALL,

Agent Général.

BUREAUX à HALIFAX: 25 Prince Street,
J. W. MARLAG, Agent Général.

Marchands de Farines.

BOYER, HUDON & CIE.,

Successeurs de LOUIS BOYER & CIE.,

MARCHANDS DE
GRAINS ET FARINES,
PROVISIONS ET EPICERIES,

L. ALPHONSE BOYER.
FERMIN HUDON. **MONTRÉAL.**
CHARLES BOYER.

HOSPICE LABELLE & CIE.,

MARCHANDS DE
FARINES, GRAINS ET PROVISIONS,
No. 10, Rue du Port,
MONTRÉAL.

KIRKWOOD & MORE,

MARCHANDS DE
CEREALES, FARINES, POISSONS, et
HUILES de POISSON,
26 Rue des Enfants Trouvés.
MONTRÉAL.

Papier à Vendre.

QUELQUES centaines de livres de papier à vendre
S'adresser au Bureau du
NEGOCIANT CANADIEN.

**Rapport du Commerce,
1871.**

LE TRES GRAND SUCCES qu'à rencontré l'année dernière le Rapport Annuel du Commerce et des Affaires de Montréal, et de la Puissance du Canada, par M. Wm. J. Patterson, secrétaire de la Chambre de Commerce de la Puissance et de l'Association de la Halle aux Blés de Montréal, nous a engagé à prendre des engagements pour le publier de la même manière cette année.

Le Rapport sera publié comme Supplément à la Gazette et sera expédié, frais de port payés, à tous les abonnés à l'édition quotidienne, lui assurant ainsi une circulation mensuelle de 00.

Les arrangements conclus l'année dernière avec MM. DUS, WIMAN & Co. pour expédier par la maille une copie du rapport aux principaux hommes d'affaires de la Puissance et dans les provinces de Terre-Neuve et de l'Île du Prince Edouard, seront continués pour la présente édition.

Chaque membre de la Chambre de Commerce et de l'Association de la Halle aux Blés en recevra un exemplaire. Un petit nombre de copies seront mises en vente à 25 cts.

Un grand nombre d'exemplaires seront expédiés en Angleterre pour y être distribués parmi les marchands et autres intéressés dans le commerce canadien.

Comme intermédiaire d'annonces, ce Rapport offre beaucoup d'avantages. La grande circulation distribuée comme ci-dessus, le mettra sous les yeux de tous les hommes d'affaires dans la Puissance; et la réputation dont jouit M. Patterson de premier statisticien commercial du Canada garantit sa considération et sa lecture, comme une autorité indiscutable en matières commerciales.

Un nombre limité d'annonces, convenable à la nature du rapport seront insérées aux taux suivants :

Une page.....	\$100.00
Une demi-page.....	55.00
Un quart de page.....	30.00

Le Rapport sera publié vers le 15 Avril prochain, et les ordres pour des exemplaires ou pour les insertions des annonces devront être expédiés pas plus tard que samedi, le 6 Avril courant.

T. R. A. WHITE,
Editeurs-propriétaires de la GAZETTE.

Bâtisse de la Gazette, 4 Avril 1872.

MARCHANDS DE DENREES COLONIALES:

N. QUINTAL.
83 Rue St. Joseph.

COURTIERS et COMMISSIONNAIRES:

A. & A. B. CHARLEBOIS,
16 Rue St. Sacrement.

R. FAIRBANKS,
5 Rue St. Sacrement.

MORIN & CIE.,
24 Rue St. Sacrement.

Le Negociant Canadien

PUBLIÉ DANS LES INTÉRÊTS DU

COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE
PARAISANT

LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE.

Le *Negociant Canadien* est le seul journal de ce genre publié en langue française.

Il contiendra les informations commerciales les plus complètes. La revue sera sous la direction spéciale de M. L. E. Morin, courtier. Son expérience et les relations qu'il doit à sa position sont de sûrs garants que cette partie du journal ne laissera rien à désirer. Une remise libérale est accordée aux abonnés pour de long terme.

Les abonnements et les annonces sont reçus au bureau du journal, No. 11 rue St. François Xavier, Bâtisse de la Gazette.

Abonnement - \$2 par an.
Annonces - 10 cts. la ligne par insertion.

L. E. MORIN & CIE.
Editeurs-propriétaires.